Library
University of Pittsburgh
Darlington Memorial Library
Dar
Class E199
Book P87
1781 v.1

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Pittsburgh Library System

http://www.archive.org/details/mmoiressurlade01inpouc

Pouchot,

MÉMOIRES

SUR

LA DERNIERE GUERRE

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,

ENTRE

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

Suivis d'Obſervations, dont pluſieurs ſont relatives au théatre actuel de la guerre, & de nouveaux détails ſur les mœurs & les uſages des Sauvages, avec des cartes topographiques.

Par M. POUCHOT, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Béarn, Commandant des forts de Niagara & de Lévis, en Canada.

TOME PREMIER.

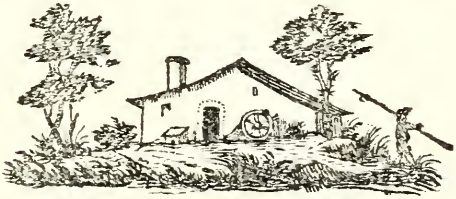

YVERDON.

M.DCC. LXXXI.

Dar
E199
P37

1698

PRÉFACE
DE
L'ÉDITEUR.

En vain chercheroit-on dans cette foule d'ouvrages périodiques, les archives du mensonge & de l'ignorance, des matériaux pour écrire l'histoire; les mémoires particuliers peuvent seuls nous les fournir. En publiant aujourd'hui ceux de M. Pouchot sur la derniere guerre de l'Amérique Septentrionale, nous croyons remplir cet important objet

dans une heureuse circonstance, celle de la révolution qui brise les fers de ce continent & change le systême politique de l'Europe.

Plusieurs ouvrages relatifs à cette guerre ont paru depuis long-tems en Angleterre. Leur partialité faisoit desirer qu'on mît au jour des relations plus fideles, & capables de transmettre à la postérité ces traits de valeur qui soutinrent avec éclat, dans le Nouveau Monde, l'honneur de la nation françoise, au sein même des revers. Ils étoient alors si constans, que la fortune, en les lui suscitant de toute part, sembloit démentir son caractere.

Si des préjugés d'Etat paroiſſent quelquefois entraîner M. Pouchot, nous oſons aſſurer qu'ils n'ont jamais eu aſſez de force pour l'engager à trahir les intétêts de la vérité, ſoit en l'altérant, ſoit en la diſſimulant. Elle ſe trouve empreinte dans tous ſes récits, & s'y énonce avec cette ſimplicité qui dégénére très-ſouvent en une négligence de ſtyle trop marquée. On pardonnera aiſément ce défaut à un officier, moins jaloux de bien dire que de bien faire. D'ailleurs le langage des camps n'eſt pas toujours celui de la tribune aux harangues.

Les endroits de cet ouvrage dont

le ſens étoit peu intelligible, ou obſcur, ſont preſque les ſeuls que nous avons cru devoir corriger. Nous nous ſommes auſſi permis quelques légers retranchemens. Peut-être l'auteur en auroit fait lui-même un plus grand nombre, s'il avoit eu le tems de revoir ſes mémoires, dont il étoit encore néceſſaire de changer l'ordre des différentes parties.

En effet plus d'un lecteur ſe ſeroit impatienté de trouver les récits hiſtoriques placés après les excellentes obſervations géographiques, qui leur ſervent d'éclairciſſement, & auxquelles nous avons joint quelques remarques ſur les monts Apalaches &

ſur le ſaut de Niagara. Nous avons donc mis avec raiſon ces obſervations à la ſuite des mémoires, & avant les détails précieux ſur les mœurs & les uſages des Sauvages. Ce dernier écrit eſt le fruit des liaiſons que les commandemens dont notre auteur avoit été chargé l'obligerent de former avec les principales nations du continent de l'Amérique Septentrionale.

ÉLOGE

DE

M. POUCHOT.

L'Homme de lettres s'identifie avec ſes ouvrages : leur mérite eſt la meſure de ſon éloge, & leur exiſtence ſuffit ſeule à ſa gloire. Celui, au contraire, qui ſe dévoue au ſervice de ſa patrie, plus jaloux de verſer ſon ſang pour elle, que de perpétuer le ſouvenir de ſes exploits, laiſſe à la poſtérité le ſoin de les conſacrer. C'eſt donc une

obligation ſtricte d'en raſſembler les titres, ou de les garantir de l'éponge de l'oubli, ſur-tout lorſqu'ayant pour théatre un pays éloigné, ils courent riſque d'y être enſevelis. Tels ſont ceux des intrépides défenſeurs du Canada, parmi leſquels M. Pouchot tient un rang diſtingué.

En publiant ſes Mémoires, nous acquittons ſes concitoyens d'une dette; & en lui donnant ici le juſte tribut de nos louanges, nous ſatisfaiſons à notre devoir. La vérité n'aura aucun reproche à nous faire : ce n'eſt point pour l'affliger que nous empruntons ſon langage. Sim-

ple & précis, il devient rarement celui du menſonge, qui a toujours beſoin de preſtiges.

M. Pouchot naquit à Grenoble, en 1712, d'un pere vertueux, qui n'avoit point cherché dans le commerce les dangereux moyens d'étaler un luxe ſcandaleux & d'enrichir ſes héritiers, pour en faire d'inutiles ſybarites. Il laiſſa par une mort prématurée la funeſte liberté de ſe marier à ſa veuve, qui ſe hâta d'en uſer. Les ſentimens de mere perdant de jour en jour toute leur force dans le bras d'un nouvel époux, la voix de l'intérêt devint plus puiſſante, & plongea ſes

enfans du premier lit, dans les gouffres profonds de la chicane dont ils n'ont pu encore ſe retirer.

L'auteur de ces Mémoires, pour éviter d'y engloutir ſes talens, comme tant d'autres moins prudens, mais plus avides, entra au ſervice en 1733, en qualité d'ingénieur volontaire, état auquel la nature l'avoit deſtiné. Elle ne perdit pas ſes droits, lorſque l'année ſuivante il paſſa dans le régiment de Béarn. Loin de croire que ſon nouvel emploi le diſpenſoit de toute application, & qu'il pouvoit y vivre dans une oiſiveté inquiete, il continua à étudier le grand art des Vauban

& des Cohorn, au milieu du tumulte des camps.

Ses connoiſſances ne furent pas long-tems ignorées. Elles n'échapperent point à M. de Maillebois, qui mit M. Pouchot dans la route où ſon génie l'appelloit. Ce général le deſtina à travailler, ſous M. Bourcet, aux retranchemens de Borgo-Forte, dans le Sarraglio, & à ceux de la Ferrara, ſur le mont Baldo. La guerre de Corſe fournit encore à notre auteur des occaſions de ſatisfaire ce beſoin irréſiſtible & toujours renaiſſant des ames fortes, celui d'être utile. On l'employa à fortifier des poſtes & à tracer des

chemins dans l'intérieur de cette malheureuſe isle que ſa pauvreté ne pouvoit ſouſtraire au joug d'inflexibles tyrans, les Génois, républicains & deſpotes.

Nous ne ſuivrons pas M. Pouchot dans toutes les campagnes d'Italie, de Flandre & d'Allemagne, dont il partagea la gloire avec toutes les troupes françoiſes. Il fut chargé par la cour, en 1741, de reconnoître la route du Tirol, & en dreſſa une carte qu'il accompagna d'un mémoire inſtructif. L'avant-derniere année de cette guerre, il retrancha le camp de Tournai, qui étoit ſous les ordres de M. de Villemur.

Ces ſervices firent obtenir à notre brave officier une gratification, le brevet de Capitaine & la Croix de St. Louis. C'étoit pour lui des recompenſes & non des graces, terme de l'idiôme miniſtériel, à la vérité très-impropre dans ſon origine, mais dont malheureuſement il eſt poſſible aujourd'hui de juſtifier ſouvent l'uſage.

La paix n'ayant point été établie ſur des fondemens ſolides, l'ambition de l'Angleterre chercha bientôt à les renverſer. Pour prévenir ou arrêter ſes entrepriſes, la France fit paſſer en Canada pluſieurs bataillons. Celui de Béarn, auquel

M. Pouchot étoit attaché, fut de ce nombre. Les Mémoires que nous publions nous dispensent d'entrer ici dans aucun détail sur les actions brillantes & les services importans de cet officier. La défense de Niagara exigeoit de lui des ressources multipliées que son génie ne cessa pas de lui fournir. Il ne se refusa jamais à ses besoins, qui augmentoient à proportion de la supériorité des forces de l'ennemi. Elles ne l'étonnerent pas au fort Lévis, dans les cendres duquel on auroit dû, après sa mort, creuser son tombeau, pour lui élever un monument digne de son intrépidité.

S'il échappa alors aux fers des ennemis de ſa patrie, ce ne fut que pour être expoſé, dans ſon ſein, aux traits acérés de la calomnie. M. Berryer, miniſtre de la marine, ſe reſſouvenant d'avoir été lieutenant de police, crut devoir employer cette inquiſition civile, ſi propre à contenir une populace vile & corrompue, mais trop ſouvent funeſte au repos des gens de bien, pour découvrir les auteurs de tant d'abus & de prévarications qui avoient cauſé la perte du Canada. En conſéquence, il eut un délateur à gage, qui jouoit le rôle de paraſite, afin de connoître tous ceux dont les

liaiſons avec le munitionnaire général pouvoient faire ſoupçonner la conduite. Il trouva à ſa table M. Pouchot, qui venoit lui parler de l'approviſionnement du fort Lévis. Il n'en fallut pas davantage au ſieur Kerviſian, c'étoit le nom du délateur, pour accuſer ce brave officier, à ſon retour en France.

M. Berryer avoit alors quitté le miniſtere. Son ſucceſſeur, ſans adopter ſon ſyſtême de délation, voulut néanmoins en profiter dans une circonſtance malheureuſe, où la vérité avoit pour adverſaires des coupables qui cherchoient à multiplier leurs complices, pour ſe

ſouſtraire à une punition exemplaire. Pluſieurs lettres de cachet furent expédiées, & on donna des ordres pour conduire à la Baſtille les accuſés. M. Pouchot ſe repoſoit, au ſein de ſa famille, des fatigues de la guerre, lorſqu'il apprit avec ſurpriſe qu'on devoit l'arrêter. Il n'attendit point ce moment, & partit auſſi-tôt pour ſe rendre à la cour.

En ſe préſentant au miniſtre, il lui parla en ces termes : „ j'arrive du Canada, où J'ai expoſé „ mille fois ma vie pour les intérêts de ma patrie. Ses ennemis „ m'ont offert des emplois, de

„ l'argent & un établiſſement avan-
„ tageux; j'ai rejeté leurs offres.
„ La perte de mon patrimoine eſt
„ tout le fruit qui me reſte de mes
„ travaux & de mes ſervices. Que
„ me veut-on? de quoi m'accuſe-
„ t-on?"

Les foudres de l'autorité ceſſent de gronder, quand la voix de l'innocence peut ſe faire entendre. On ne répondit à M. Pouchot que par des éloges & en lui diſant qu'on avoit beſoin du témoignage d'un homme comme lui, pour convaincre les coupables. „ Je m'apper-
„ çois à préſent, répliqua-t-il,
„ qu'un vil délateur, un infâme

„ eſpion, que vous avez honteuſe-
„ ment élevé au grade d'officier,
„ eſt l'ame de cette procédure :
„ quelle affinité puis-je avoir
„ avec M. Bigot & ſes complices ?
„ Décréte-t-on un témoin qui re-
„ fuſe de dépoſer ?

M. Pouchot ayant promis de ſe repréſenter toutes les fois qu'on l'exigeroit, non-ſeulement ſa liberté lui fut accordée, mais encore on lui aſſura qu'il jouiroit bientôt des recompenſes dues à ſes ſervices. Il n'en reçut aucune. A la cour on s'abreuve ſans ceſſe des eaux du fleuve d'oubli : pour en prévenir les effets, il n'y a qu'un

inſtant; la délation empêcha M. Pouchot de le ſaiſir.

Après l'affaire de Carrillon, M. de Montcalm avoit demandé pour lui un brevet de lieutenant-colonel. Le miniſtre n'accorda qu'une modique penſion. Cet homme qui s'étoit ſignalé à ce combat mémorable, & qui depuis avoit défendu, avec autant de valeur que d'intelligence, les forts de Niagara & de Lévis, ne put donc franchir la barriere qui ſépare les emplois ſubalternes des grades ſupérieurs, obſtacle dont l'intrigue & le manege triomphent ſans peine.

N'ayant obtenu ni graces, ni

avancement

avancement & ſeulement avec la ſatisfaction d'en être jugé digne, M. Pouchot revint à Grenoble. Il ne ſongea à ſe venger des ingratitudes de ſa patrie que par de nouveaux ſervices, & ſaiſit avec ardeur l'occaſion que lui en préſenterent les troubles de Corſe, produits d'abord par la tyrannie, fomentés enſuite par l'habitude de la licence & la crainte de retomber dans ſes premiers fers.

Trois mois avant ſon départ pour cette isle, il entreprit de compoſer ſes Mémoires, à la ſollicitation de ſes amis. Ce court eſpace de tems ne lui permit pas de les ré-

diger avec ſoin, & ne lui ſuffit proprement qu'à en diſpoſer les matériaux. Ils n'en ſont cependant ni moins curieux, ni moins utiles, parce qu'à la connoiſſance de ſon art, l'auteur joint le courage de dire la vérité, ſi ſouvent réduite au ſilence par la fortune dont la lâcheté eſt un des principaux attributs.

Arrivé en Corſe, M. Pouchot fut employé ſuivant ſon goût; mais pour cette fois il lui devint funeſte. Ayant reçu ordre de ſe porter en avant, avec un détachement de cinquante hommes, pour reconnoître un poſte, il fut

abandonné des ſiens, & tué, le 8 Mai 1769, par quelques Corſes cachés dans des brouſſailles. Ainſi la mort qu'il avoit tant bravée, chercha à ſe dérober à ſes regards, & eut recours, par une eſpece de vengeance, à la main de vils aſſaſſins, pour lui porter les derniers coups.

Ses généraux le regréterent, & ſa perte fut pleurée par ſa famille, qui étoit encore nombreuſe. Parmi tous ſes membres également deſtingués par leur vertu & leurs ſervices, il avoit choiſi avant ſon départ, pour ſon héritier, un de ſes

freres, qui ayant paſſé long-tems dans les emplois de finance, n'en reſpira jamais l'air contagieux, & a ſu mériter l'eſtime publique.

CERTIFICAT

DE

M. LE MARQUIS DE VAUDREUIL.

NOUS Pierre de Rigaud, Marquis de Vaudreuil, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ci-devant Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de toute la Nouvelle-France:

CERTIFIONS que le sieur Pouchot, capitaine au régiment de Béarn, s'est comporté dans les différens commandemens que nous lui avons confiés des forts de Niagara & de Lévis, soit

pour leur construction, dont nous l'avions chargé, soit pour leur défense, avec toute la sagacité, le zele, l'intelligence & l'économie que l'on peut attendre d'un officier consommé, même pour ses talens à manier les Sauvages, & à les attirer au bien du service dans les sieges que les malheureuses circonstances l'ont obligé de soutenir, & où il a soutenu l'honneur des armes du roi avec une valeur peu commune; ce qui lui a acquis une estime méritée. 1°. *A Niagara il a soutenu* 19 *jours de tranchée ouverte avec* 450 *hommes de troupes & milices, dont* 117 *furent tués ou blessés, contre environ* 5000 *Anglois ou Sauvages, desquels les deux premiers généraux, Prideaux & Jonston, furent tués.* 2°. *Au fort Lé-*

vis avec 250 hommes, ſoldats & miliciens, où il eut ſoixante hommes tués ou bleſſés. Du nombre des premiers étoit ſon officier d'artillerie. Il a ſoutenu avec ce peu de forces onze jours contre celles du général Amherſt, qui avoit onze mille hommes de troupes reglées & de Sauvages, avec une artillerie formidable. Notamment, quoi qu'attaqué de vive force par terre & par eau, le 22 Août, par les ennemis, il leur fit échouer, & amener un brigantin de 22 pieces de canon, dans lequel il y avoit 300 hommes. Il en fit échouer deux autres, l'un de 18 pieces, & l'autre de 10 pieces de 12. Il s'eſt comporté avec une égale diſtinction dans les autres opérations où nous l'avons employé, & dans les autres occaſions

où il s'eſt trouvé, comme à Chouegen, où il dirigea le ſiege de cette place, également à l'affaire de Carrillon, dont nous avons rendu compte au miniſtre dans le tems. En foi de quoi nous lui avons ſigné le préſent certicat, & fait appoſer le cachet de nos armes. A Paris le 6 Mai 1761.

Signé VAUDREUIL.

INTRODUCTION.

Malgré un siecle & demi de possession, les François n'avoient su tirer presque aucun avantage de cette vaste contrée de l'Amérique Septentrionale, connue sous le nom de Canada. La colonie qu'ils y avoient fondée étoit encore, pour ainsi dire, dans l'enfance, lorsqu'elle a passé sous un joug étranger. Elle auroit pu sans doute sortir de cet état de foiblesse, ou plutôt d'anéantissement, & devenir un jour très-utile à sa métropole, si celle-ci l'eût mieux

connue, & n'eût pas été aussi souvent trompée par ceux qui devoient l'éclairer. On avoit des idées si fausses de ce pays en France, qu'on y réduisoit toute son utilité au commerce des pelleteries, & qu'on ne distinguoit pas ses propres colons des Sauvages (a). *Enfin l'ignoran-*

(a) On supposoit même en France à un Canadien une figure extraordinaire, & des mœurs encore plus étranges. Dans la Nouvelle-Angleterre, quoique voisins du Canada, on regardoit encore dans la derniere guerre, les habitants de cette contrée comme des demi Sauvages, parce qu'on y étoit persuadé que les François prenoient des femmes parmi les Sauvages.

ce & l'aveuglement ont été portés ſi loin, qu'on s'eſt félicité de ſa perte.

L'Angleterre, pour empêcher ſa rivale d'ouvrir les yeux ſur les avantages du Canada, en médita l'invaſion au ſein même de la paix. La cour de Londres ſe repentoit depuis long-tems d'avoir conſumé ſes forces & ſes richeſſes, à exercer infructueuſement ſa haine contre les François, en ſecourant leurs ennemis. Elle forma auſſi-tôt après la concluſion du traité d'Aix-la-Chapelle, le projet de s'emparer des colonies françoiſes. Le Canada ou Nouvelle-France, qui devoit en être regardé comme le plus ſolide boulevart,

devint alors l'objet de ses entreprises. Il fut d'abord question de porter jusqu'au fleuve St. Laurent, les établissemens qu'elle se hâtoit de former du côté de l'Acadie: ceux que l'on projetoit, soit du côté de la baye d'Hudson, soit au delà des Apalaches, vers les rives de l'Ohio, ou sur les bords des lacs Ontario & Erié, n'avoient aucune borne. Il résultoit de ce plan que ce qui auroit resté à la France, seroit devenu pour elle inutile, puisqu'on lui en fermoit l'entrée.

Le conseil de St. James s'attendoit bien à des plaintes & à des réclamations de la part de la Fran-

ce, qui proposa de nommer des commissaires de l'une & de l'autre nation, pour régler les limites des colonies respectives. Ce parti fut accepté, & on arrêta préliminairement que rien ne seroit innové dans les pays sur le sol desquels ils devoient prononcer. A peine cette convention eut été signée, que l'Angleterre ne se fit aucun scrupule de la violer. Ses commissaires ne purent jamais s'accorder avec ceux de la France, parce que les premiers avoient des ordres secrets de faire naître sans cesse des difficultés & de ne convenir de rien. Louis XV vouloit cependant la paix, à quelque prix

que ce fût ; ses ministres crurent en pouvoir obtenir le maintien, par des conditions que l'Angleterre n'auroit pas rejetées dans toute autre circonstance ; mais elle étoit alors résolue de se servir de la prépondérance de ses forces navales, pour détruire le commerce des François, dont les progrès reveilloient sa haine & excitoient sa jalousie.

Si l'on eût pénétré ce motif, on n'auroit donc pas été étonné que le ministere britannique ne repondit aux propositions avantageuses de la cour de Versailles, que par des demandes inadmissibles. Malgré cela, il feignoit de négocier & de desirer

la paix; „ *mais il n'avoit d'autre*
„ *objet, comme l'obſerve un judi-*
„ *cieux politique, que de concerter*
„ *ſes entrepriſes & d'inſpirer à la*
„ *France une ſécurité qui l'empê-*
„ *chât de ſe préparer à la guerre,*
„ *en déployant toutes ſes forces"* (*a*).

Quelques philoſophes, ou plutôt des gens qui s'imaginent d'en mériter le nom, toutes les fois qu'ils peuvent improuver la conduite des princes & la tourner en ridicule, ſe ſont obſtinés à méconnoître la vraie cauſe de cette guerre. Ils ont répété à

(*a*) Droit public de l'Europe, Tom. III. pag. 194.

l'envi les uns des autres, que la France ne s'étoit exposée à tant de revers, & n'avoit répandu tant de sang, que pour la possession précaire de quelque terrein glacé, *de quelques* pays sauvages *ou* d'inutiles déserts. *Tel a été le langage d'une cynique ignorance. Voilà les expressions que l'orgueil & la présomption voudroient consacrer comme les oracles d'une raison sublime.*

Des personnes plus instruites n'ont pas fait, à la vérité, un semblable reproche à la France; mais elles ont accusé ses commissaires d'incapacité & d'humeur; ses ministres, d'ambition & de n'avoir pas desiré

ſincérement la paix. L'auteur des Mémoires que nous publions paroît avoir eu quelqu'un de ces préjugés. Nous croyons devoir en avertir ſes lecteurs qui trouveront dans les manifeſtes de la France, des preuves nombreuſes & inconteſtables que les prétentions de l'Angleterre ſur le Canada ont été non la cauſe, mais le prétexte de la derniere guerre.

MÉMOIRES

MEMOIRES
SUR LA
DERNIERE GUERRE
DE
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
Entre la France & l'Angleterre.

AVANT que d'entrer dans quelques détails ſur la guerre qui a entrainé la perte du Canada, il eſt néceſſaire de parler en peu de mots, des prétentions des deux puiſſantes nations qui s'établirent dans un continent, où elles n'avoient originairement aucun droit,

& ne pouvoient en acquérir respectivement, que sur les endroits où elles se placerent. Nous ne parlerons pas des droits des possesseurs naturels du pays, que ces puissances comptent pour rien ; quoique ces naturels trouvent très-étrange que l'on vienne se battre pour un pays où le maître de la vie les a créés, selon eux, & où ils ont toujours existé, & dont les os de leurs ancêtres ont pris de tout tems possession. Ils ne veulent reconnoître aucun étranger pour maître, comme ils n'en ont point entr'eux.

Il n'y a donc que la force de ces étrangers, qui ait pu établir & maintenir leurs établissemens. Ils se rencontrerent en plusieurs points qui sont devenus l'objet de leurs contestations. Les Anglois ayant pénétré dans la partie supérieure de la riviere d'Hudson, ont ren-

contré les établissemens des François dans la partie du lac Champlain. Les colonies de la Virginie & de Pensilvanie étant devenues florissantes, ont voulu étendre leur communication, par la traite, avec les Sauvages, au delà des Apalaches, & se sont trouvées dans nos ports de traite ; ce qui a occasionné des plaintes dans les deux cours. Chacun a envoyé des détachemens en avant, pour s'assurer des endroits qu'ils occupoient : la jalousie les a bien-tôt mis aux prises.

Commençons par les prétentions de l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, sans entrer dans les détails antérieurs à la paix d'Utrecht. Les Anglois envoyerent à Annapolis ou Port Royal un régiment en 1714, pour prendre possession de l'Acadie, & ne firent aucune autre tentative pour s'établir dans le reste de cette presqu'isle, dont les trois

quarts, au moins, étoient occupés par les François & par les Sauvages leurs alliés. Par le traité de paix de 1748, il fut conclu que les limites des possessions angloises & françoises seroient reglées à l'amiable par des commissaires respectifs. En 1749, les Anglois s'établirent à Chiboucton, & fonderent Halifax. Tout étoit resté tranquille jusqu'à la guerre de 1740, pendant laquelle les Acadiens, ou François de l'Acadie, soutenus par les Canadiens, firent des partis sur les Anglois, sans qu'il parût que les derniers prétendissent regarder les Acadiens comme leurs sujets.

Ils bâtirent pendant les contestations des commissaires, le fort de Beau-bassin, & les François, celui de Beau-séjour. Les Anglois sommerent aussi les Acadiens de leur prêter serment de fidélité. Sur leur

refus ils les enleverent, excepté ceux qui se retirerent sur le terrein du Canada, & les disperserent dans leurs différentes colonies. Quoique les Anglois étendissent leurs prétentions jusqu'au fleuve Saint-Laurent, il paroît néanmoins par la construction de Beau-séjour, qu'ils ne vouloient sérieusement que la possession de la presqu'isle de l'Acadie. M. de la Jonquiere, commandant au Canada, & le colonel Laurence de la part des Anglois, furent chargés de regler les limites. Elles ne pouvoient s'établir que par la force ou la bonne volonté décidée des deux nations; ainsi n'y eut-il que des disputes entre les commissaires. M. Laurence étoit plus fin, & M. de la Jonquiere, homme de mer, étoit plus franc; mais il se piquoit aisément, disoit des injures à son adversaire, & en vint jusqu'à des défis. Ces

brouilleries se communiquerent aux commandants des postes de la frontiere; ce qui occasionna la mort d'un commandant de Beau-bassin, tué par un de nos Sauvages, à l'instigation, à ce que l'on prétend, d'un de nos Missionnaires Sulpiciens, qui étoit dans ce pays chez ces nations, & que les Anglois ayant pris depuis, ont fait périr dans un cachot, recompense assez naturelle d'un zele indiscret. Cet acte n'entraina point alors de rupture ouverte, quoique le traité de 1748 n'y eût point terminé la guerre.

Les Anglois dans ces intervalles, ayant voulu établir des troupes dans le village des Mines qui se prétendoit françois, le gouverneur du Canada envoya dans l'hyver un détachement pour les enlever. Ils arriverent la veille des Rois dans la nuit, & comme ils connoissoient

bien le local, ils ſe diſperſerent pour attaquer toutes les maiſons à la fois. Il étoit près de minuit: le commandant qui avoit ſoupé avec ſes officiers, ſortit pour quelque beſoin; en voyant tomber beaucoup de neige, il s'écria: parbleu! voilà un beau tems pour une canadienne. Il ne croyoit pas dire auſſi vrai. Nos gens embuſqués l'entendirent, pouſſerent un cri & ſe jeterent tous en même tems dans les maiſons, où ils prirent 300 hommes dont les plus éveillés étoient ſans doute ces officiers.

M. de la Jonquiere ſucceda à M. de la Galiſſonniere, un des hommes le plus propres à commander dans ces pays, par ſes talens; mais outre qu'il n'y reſta pas aſſez, il n'avança rien dans la partie de la négociation, où aucune des deux puiſſances n'avoit envie de ceder. Il fut relevé par M. du Queſne,

chargé des mémes négociations. Elles étoient appuyées par des partis, qui ſe faiſoient continuellement la petite guerre en Acadie ; ce qui aigriſſoit de plus en plus les deux nations l'une contre l'autre.

A ſon arrivée, M. du Queſne prit du goût pour une dame aimable, & forma des liaiſons avec ſa famille & ſes amis. On eut ſoin, ſuivant l'uſage, d'envoyer le mari dans un des poſtes des pays d'en haut le plus avantageux. M. Bigot paſſa de l'intendance de Louisbourg à celle du Canada, à peu près dans le même tems. Il s'attacha auſſi à Mde. Pean, femme de l'aide-major de la place de Quebec, & prit grand intérêt pour cette famille. L'intendant étoit chargé de toute la partie des finances, des munitions de bouche qui ſe faiſoient par régie, & des approviſionnemens des marchandiſes

pour la traite. Pour que ces deux chefs puſſent s'obliger mutuellement, il falloit vivre d'accord ; auſſi leurs ſociétés l'étoient-elles. Ces places n'étant guere accordées que pour trois ou cinq ans, ces meſſieurs tâchoient ordinairement de faire leurs affaires & celles de leurs amis, ou de ceux qui leur avoient aidé dans cet intervalle. Soit que le projet d'un établiſſement ſur l'Ohio naquît parmi eux pour trouver une occaſion des plus favorables à leur intérêt, ſoit que la cour y fût déterminée à cauſe de l'avantage que l'on y trouveroit (*a*), ce projet s'exécuta dans l'hyver de 1753 à 1754.

(*a*) M. Pouchot préſenta les faits ſous un faux jour. Les motifs dont il parle peuvent avoir déterminé le choix du gouverneur du Canada pour l'officier qui devoit commander ſur l'Ohio, ſans l'avoir engagé d'y for-

On équipa (*a*) & on approvisionna 7 à 800 Canadiens aux ordres de M. Marin. Plusieurs officiers de la colonie furent d'abord s'établir au portage de Niaga-

---

mer un établissement. Son prédécesseur, M. de la Jonquiere, l'avoit projeté avant M. du Quesne: celui-ci se hâta de l'exécuter, pour prévenir les desseins des Anglois, qui vouloient couper la communication de la Louisiane avec le Canada. Ils faisoient d'ailleurs de grands préparatifs pour attaquer par là les François, sous prétexte de secourir les Sauvages qu'ils avoient soulevés contr'eux.

(*a*) Toutes les fois que les troupes canadiennes alloient en campagne, on les fournissoit d'un capot, deux chemises, un braquet, des mitasses, une couverte & une paire de souliers de veau marin par mois. On donnoit de plus aux officiers, une bouteille de vin par jour, deux pots d'eau-de-vie par mois, un jambon ou un mouton, du plomb à giboyer & de la poudre.

ra. Au printems on envoya des approvisionnemens de bouche & de guerre, des outils & des marchandises en abondance. On enleva dans ce pays tout ce qu'on put trouver en marchandises de toute espece, jusqu'à des velours, des étoffes de soie, des souliers de femme de damas, des bas de soie, &c. des vins d'Espagne en quantité. Ces effets furent présentés par les sociétés dont nous venons de parler, & achetés pour le compte du roi. On présume que l'on ne fut pas difficile sur le prix que l'on en demandoit.

Ces effets furent long-tems à passer du portage de Niagara & de la presqu'isle jusques sur l'Ohio, par le défaut de chevaux & d'équipages. Cela fit périr près de 400 hommes ou du scorbut, ou de la peine qu'ils eurent à porter sur le dos ces effets. Dans cet interval-

le on buvoit les vins d'Eſpagne entre officiers; chacun ſe faiſoit fournir dans le magazin tout ce qu'il lui plaiſoit, ſur-tout des velours, &c. qui n'étoient pas aſſurément des marchandiſes pour les Sauvages. Ainſi les proviſions qui arriverent au poſte que l'on appella *du Queſne*, furent en petite quantité, diminuée encore par le gaſpillage & les avaries eſſuyées dans la route. Les officiers & les miliciens qui retournerent en Canada, revinrent en conſéquence bien équipés, & des procès verbaux de conſommation couvrirent tout cela.

Sur ces entrefaites le chevalier Péan, que l'intendant étoit bien aiſe d'éloigner de ſa femme, fut chargé de faire une tournée avec 400 miliciens au détroit, pays circonvoiſin, bien muni de toutes ſortes de proviſions & marchandiſes, pour

faire des préſents aux Sauvages, ſous le prétexte de les attirer dans notre parti.

Une pareille miſſion étoit inutile, puiſque cette partie ſe trouvoit habitée depuis long-tems par les François, qui avoient des liaiſons intimes avec les Sauvages de ce pays, & qu'il y avoit des officiers françois dans tous ces poſtes pour remplir cet objet; mais l'on ſe défaiſoit d'un mari & d'une bonne quantité de marchandiſes pour le compte de la ſociété. Péan revint en Canada en triomphe, après ce bel exploit.

M. de Contre-cœur reſta commandant au fort du Queſne, que 1754.
M. Mercier officier d'artillerie traça & fit bâtir. On laiſſa encore Mrs. de Villiers, Jumonville & pluſieurs autres officiers dans ce poſte.

Dans l'été ils eurent avis qu'un

détachement anglois avoit passé
1754. du côté de la Fourche de la Manenguelée & venoit sur l'Ohio pour s'y établir. Le conseil du fort du Quesne se détermina d'y envoyer Jumonville avec un détachement de trente hommes armés, pour les obliger de s'en retourner, & on lui donna une lettre pour en sommer le commandant. L'officier Anglois averti par ses Sauvages affidés de la venue de ce détachement, fut l'attendre dans une espece d'embuscade. Jumonville ne se voyant pas alors le plus fort, chercha à montrer la lettre dont il étoit porteur. Les Anglois qui ne vouloient point se compromettre dans un pour-parler, firent une décharge sur le détachement, tuerent Jumonville & quelques-autres, & emmenerent les autres prisonniers (*a*). Cette nouvelle étant

(*a*) M. Pouchot auroit-il eu dessein

arrivée au fort du Quesne, Villiers 1754.
affligé de la mort de son frere, demanda de l'aller venger à la maniere des Sauvages. On tint un conseil de guerre, dont l'ame étoit Mercier, & dans lequel on délibera par écrit, que sans vouloir donner atteinte à la paix d'Utrecht, Villiers partiroit avec un détachement de 300 hommes pour aller

---

ici d'insinuer que M. de Jumonville avoit des vues hostiles? la foiblesse de son escorte ne permet pas de le supposer; les Sauvages même ne s'y tromperent pas, & respecterent tellement le caractere de cet officier, qu'au moment de son assassinat, ils se jeterent entre les François & les Anglois pour le garantir. On est fâché de se rappeller que le célebre général Wasinghton commandoit dans cette occasion les meurtriers de M. de Jumonville. Il n'agissoit, à la vérité, que par les ordres précis de sa cour; mais il pouvoit les exécuter d'une maniere moins odieuse.

chercher les Anglois, qui, au nom-
1754. bre de 500, commençoient un fort dans un endroit qu'ils avoient baptiſé *de la Néceſſité.* Les François arriverent autour de ce fort, ſe placerent derriere les arbres & un petit abattis fait par les Anglois. Ils avoient commencé un foſſé qui étoit déja creuſé à la hauteur du genouil; comme ils étoient là entaſſés, la fuſillade de gens qui tirent bien, en eut bien-tôt mis à bas un grand nombre. Les Anglois ſe voyant écraſés par ce feu meurtrier, demanderent à capituler. Ils furent reçus priſonniers ſur leur parole, à condition qu'ils renverroient tout de ſuite ceux qu'ils retenoient, & qu'on garderoit deux officiers en ôtage. M. de Villiers les obligea encore de donner une déclaration comme ils avoient aſſaſſiné Jumonville mal à pro-

pos (*a*), & les renvoya. Ils y furent aussi obligés, parce qu'ils avoient été bien embarrassés de nourrir tout ce monde dans leur fort. 1754.

Les François revinrent triomphans dans leur poste, & furent tranquilles le reste de la campagne. Plusieurs officiers retournerent en Canada, entr'autres Mercier qui y fut relevé par Lery soi-disant ingénieur. Mercier & Péan furent envoyés en France, pour rendre compte des événements glorieux & intéressans de leur campagne. On doit juger s'ils eurent soin d'appuyer à la cour, sur la nécessité de

(*a*) Cette déclaration n'a jamais existé. M. Wasinghton commandoit encore dans ce fort lorsqu'il se rendit à M. de Villiers. La relation de ce dernier officier n'est pas tout à fait conforme avec celle de M. Pouchot. Voyez les pieces justificatives du mém. de la France, nº. IX.

favoriser ces utiles établissemens,
1754. sur-tout pour eux, parce qu'ils prévoyoient que les dépenses que cela occasionneroit, tourneroient toutes à l'avantage de leur société.

Dès que les Anglois eurent appris les événemens de cette partie de l'Amérique, ils se déterminerent à faire passer dans l'hyver de 1754 à 1755, les régiments de Peperel, de Syrley, d'Halquet & de Dumbard en Amérique, pour soutenir leurs établissements. Les deux premiers furent destinés pour Chouegen, & les deux autres furent en Virginie pour venir sur l'Ohio.

La France ayant connoissance
1755. du départ de ces régiments pour l'Amérique, se détermina d'y faire aussi passer les régiments de la Reine, d'Artois, de Bourgogne, de Languedoc, de Guienne & de Bearn, qui se rendirent à Brest au

commencement d'Avril 1755. Ils trouverent une escadre de 22 vaisseaux de guerre prête à recevoir les seconds bataillons de ces régiments, destinés à passer en Amérique. Nous donnerons ici le détail de cette escadre, la plus belle (*a*) qui soit sortie de nos ports pendant la derniere guerre. 1755.

Vaisseaux armés en guerre.

Le *Formidable* de 80 canons & de 900 hommes d'équipage, monté par M. de Macnemara, chef d'escadre commandant la flotte, & par M. de Kersaint, capitaine de pavillon, & M. Duchaffault, capitaine en second.

L'*Entreprenant* de 74 canons & de 700 hommes d'équipage, com-

(*a*) Celle de M. le maréchal de Conflans étoit plus considerable.

mandé par M. Dubois de la Mothe, 1755. chef d'eſcadre, & M. de Sauzay, capitaine en ſecond, deſtiné pour conduire les troupes en Canada, avoit ſur ſon bord M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, M. Dieskau, maréchal de camp, commandant des troupes françoiſes, & M. Daureil, commiſſaire ordonnateur des troupes de terre.

Le *Palmier* de 74 canons, 750 hommes, M. le chevalier de Beaufremont capitaine, d'Orvilliers capitaine en ſecond.

Le *Héros* de 74 canons, 750 hommes, M. de Montlouet, chef d'eſcadre, M. de Kermaban, capitaine en ſecond.

Le *Bizarre* de 64 canons & de 500 hommes, M. de Salvert, chef d'eſcardre, de Marolles, capitaine en ſecond, deſtiné pour Louisbourg.

L'*Alcide* de 64 canons & de

500 hommes, M. Hocquart, capitaine, M. de Paruveau, capitaine en second. Il avoit à bord M. de Roſtaing, colonel, commandant en ſecond des troupes françoiſes, & deux ingénieurs. 1755.

L'*Eveillé* de 64 canons & de 500 hommes, M. de Fontes, capitaine.

L'*Inflexible* de 64 canons & de 500 hommes, M. de Guoëbriant.

L'*Aigle* de 54 canons, M. de Couſage.

Fregates.

L'*Ametiſthe* de 30 canons & de 220 hommes, M. Dubos, capitaine.

La *Fleur de lys* de 30 canons, 220 hommes, M. le chevalier de Marinniere.

La *Sirene* de 30 canons, 220 hommes, M. de Tourville.

L'*Heroïne* de 30 canons, 220
1755. hommes, M. de Bory.

La *Comette* de 30 canons, 200 hommes, M. de Ruis.

La *Diane* de 30 canons, M. de l'Aiguille.

La *Fidéle* de 30 canons, M. de la Jonquiere.

Vaisseaux armés en flute pour le transport des troupes de terre.

Le *Defenseur* 74 canons, reduit à 24 canons, M. de Beaussier, capitaine, 9 compagnies d'artois, embarquées le 12 Avril.

Le *Dauphin Royal* 74 canons, reduit à 24, M. de Montalais, capitaine, 9 compagnies de Bourgogne.

L'*Algonquin* 74 canons, reduit à 24, M. de Villeleon, capitaine, 9 compagnies de la Reine, embarquées le 14.

L'*Espérance* de 70 canons, à 24, M. de Bouville capitaine, une compagnie de grénadiers, 3 compagnies factionnaires d'Artois, & 3 de Bourgogne. 1755.

L'*Actif* 64 canons, à 22, M. de Caumont, capitaine, 9 compagnies de Languedoc, embarquées le 6.

L'*Illustre* 64 canons, à 22, M. de Choiseuil, 9 compagnies de Guienne, embarquées le 4.

L'*Opiniâtre* 64 canons, à 22, M. de Moléans, capitaine, 9 compagnies de Bearn, embarquées le 8.

Le *Lis* de 64 canons, à 22, M. de Lorgerie, capitaine, 4 compagnies de la Reine & 4 de Languedoc.

Le *Léopard* 60 canons, à 22, M. de Chifreville, capitaine, 4 compagnies de Guienne & 4 de Bearn.

L'*Apollon* de 60 canons, M. de
1755. Gomain, 4 compagnies, destiné pour servir d'hôpital.

L'*Aquillon* id., M. de Rigaudieres, 4 compagnies.

Nous n'oublierons pas de dire que Mercier & Péan vinrent s'embarquer avec M. de Vaudrueil. ils avoient été consultés à Versailles, comme les oracles, sur cette guerre, & donnés à M. Dieskau, comme gens aux conseils desquels il devoit absolument déférer pour réussir.

Les régiments passerent à leur arrivée, la revue de M. de Crémille, inspecteur qui completta les compagnies qui devoient passer, aux dépens des correspondants du même régiment, & ces bataillons furent livrés à la marine. Ce changement du roi de terre au roi de mer, attrista les troupes sans trop savoir pourquoi. Les événemens feront

ront voir qu'ils s'en trouverent plus mal que s'ils avoient passé sous un prince absolument étranger, soit par les usages, soit par la maniere d'être traités (*a*). 1755.

La flotte resta en rade jusqu'au 3 Mai, contrariée par les vents, qui ayant souflé ce jour là du N. N. E. sur les huit heures, le général fit signal d'appareiller. A 10 heures & demie on a commencé à faire route.

Le *Formidable* & l'*Entreprenant* ayant pris la tête de l'escadre, à midi elle fut hors du goulet avec un vent N $\frac{1}{4}$ N. E. joli frais. L'on força de voiles jusqu'à six heures du soir, que l'escadre forma un or-

(*a*) Maniere de sentir ou d'envisager les choses aussi fausse que contraire au bien de l'Etat, & à la gloire de sa patrie : heureusement de si funestes préjugés se dissipent de plus en plus tous les jours.

dre de marche sur trois colonnes.
1755. M. de Macnemara & les vaisseaux de guerre au vent; M. de Salvert au centre, & M. Dubois de la Mothe sous le vent.

Le cinquieme étant par le 45^{d}. $47''$. de latitude, & 11^{d}. $21''$. longitude de Paris, après midi, le général fit signal de forcer de voiles sans aucun ordre. Sur le soir il parut à l'O. trois bâtimens, dont un se sépara la nuit, les deux autres nous conservoient & nous suivirent dans nos eaux. On les jugea deux frégates angloises.

Le 7. à une heure après midi, l'*Entreprenant* tira un coup de canon & fit signal aux fluttes de le suivre. L'escadre de M. de Macnémara resta en panne. On fit route à l'O. N. O. & $\frac{1}{4}$ N. O. A quatre heures après midi, on perdit l'escadre de vue. Il parut aussi qu'une des frégates qui suivoient, avoit dé-

mâté d'un de ses mâts de hune, & on ne les vit plus depuis cette journée. Le 25. petite fraîcheur de l'E. S. E. & de la brume. A six heures du matin, le général mit en panne avec toute l'escadre. Les vents se mirent au S. S. O. grand frais. On mit à la cape à l'O. N. O. on étoit par le 46^d. 9''. de latitude, longitude 46^d. 29''. de Paris. On se faisoit à 47. l. du grand banc. On vit des bancs de glace d'environ $\frac{1}{4}$ de lieue de circonférence. 1755.

Le 26. les vent du S. S. O. furent variables par l'O., au N. N. O. l'escadre se trouva séparée. Chaque bâtiment chercha à marcher de conserve avec ceux qu'il put rencontrer. Les brumes devinrent si épaisses que de la place du Timonier on ne pouvoit pas quelquefois voir le grand mât. On passa ce jour là entre des glaces plus hautes que les matures & d'un $\frac{1}{4}$ & $\frac{1}{2}$ lieuë de cir-

conférence. L'escadre ne se rejoi-
1755. gnit plus qu'à Québec.

Les Anglois dont les escadres croisoient entre le grand banc & Terre-Neuve, trouverent dans l'éclair de ces brumes quelques-uns de nos vaisseaux. On connoît le son de l'*Alcide* & du *Lis*. L'*Entreprenant* auroit aussi été pris, s'il n'eût fait fausse route dans ces brouillards. Il ne monta en riviere que jusqu'à l'isle aux Coudres, craignant de passer la traverse, où ont passé depuis des bâtimens de 110 pieces de canon anglois. L'*Opiniâtre* & l'*Algonquin* arriverent les premiers. Ils mouillerent le 19 Juin à Québec, les autres ne tarderent pas d'y arriver successivement.

M. du Quesne vit les régiments à leur arrivée, & eut des conférences avec MM. de Vaudreuil & Dieskau sur l'état où il leur laissoit les affaires du pays. Il leur assura

que tout étoit tranquille, que les Anglois que l'on disoit menacer 1755. l'établissement du fort du Quesne, ne pouvoient pas traverser les montagnes avec des forces considérables; en avoit-il une connoissance certaine?

Quoique ce pays manquât de tout, soit en munition de guerre, de bouche, soit en marchandises, il étoit épuisé par les opérations précédentes; on trouvoit néanmoins étrange que l'on eût envoyé des forces aussi considérables dans une colonie qui étoit en état de se défendre par elle-même. Quelques officiers que la curiosité avoit engagés à visiter les magasins du roi, furent très-surpris de ne trouver que 300 mauvais fusils de traite, un tonneau & demi de balles & très-peu de poudre dans un pays menacé de guerre depuis quatre ans, & où l'on avoit fait des dispo-

1755. sitions d'attaque. On peut inférer de là que chacun y songeoit plus à son intérêt particulier qu'au bien du service.

M. Dieskau commença à traiter les troupes à l'allemande. Il ne vouloit plus parler aux officiers particuliers, ne recevoit des représentations que des chefs des corps qu'il ne consultoit jamais (grand inconvénient dans une petite armée). Il se livra à Péan & à Mercier. Il ne voyoit & n'entendoit que par eux, & ne déféra même plus aux avis & sentimens de M. de Vaudreuil, qui étant chef de la colonie & né dans le pays, en devoit avoir une connoissance plus intime que lui. Ces deux gens ineptes à tout hors leurs intérêts, fanfarons comme des Canadiens, qui avoient toujours imaginé qu'un Canadien pouvoit faire fuir dix Anglois, préjugé que des succès inat-

tendus avoient enraciné de plus en plus, l'engagerent dans des démarches dont nous verrons les ſuites. Avant même toutes ſes opérations qui ne furent dirigées que par ces perſonnes, M. Dieskau trouva le ſecret de mécontenter le gouverneur du pays & les troupes. 1755.

Les régimens françois paſſerent le reſte du mois de Juin à Québec, & n'en partirent dans des bateaux que dans les premiers jours de Juillet pour ſe rendre à Mont-Réal où ils reſterent juſqu'au 19. du même mois.

Dans cet intervalle de tems, les officiers firent connoiſſance avec ceux des compagnies franches de la Marine avec leſquels ils devoient faire le ſervice par ancienneté de commiſſion, ſuivant un réglement fait exprès pour cela. Ces derniers ne montoient du grade de capitaine que pour former l'Etat Major

1755. des places. Ceux qui avoient obtenu la croix de St. Louis, y avoient autant de considération que des lieutenants-généraux & des cordons bleus en France. Ceux qui avoient commandé des armées, dont les plus fortes étoient de 300 hommes, étoient respectés dans la colonie comme des maréchaux de France (*a*). Un capitaine des vaisseaux du roi qui arrivoit dans le pays, y étoit regardé comme une divinité & s'y comportoit avec beaucoup de hauteur.

Les officiers canadiens avec de la bravoure ne connoissoient presque aucun détail de leur métier. Le Major de Québec, Ramsay, ne savoit pas seulement donner l'ordre. Ils connoissoient très-peu leurs troupes toujours distribuées chez les habitants. S'ils étoient ensem-

(*a*) Tout cela est fort exagéré.

ble dans des poftes, comme chacun y fongeoit à fes petits intérêts, 1755.
cela faifoit naître des différends entre les officiers & les foldats; l'éloignement & le peu de moyens de fe faire obéir de ceux-ci les rendoient infolens. Souvent ils n'étoient pas abfolument dans leur tort; la qualité la plus eftimable d'un officier & d'un foldat dans ce pays, étoit d'y être réputé pour avoir une bonne jambe. Comme on n'y faifoit aucun parti de guerre fans avoir des fauvages, c'étoit eux qui dirigeoient toutes les opérations, foit pour la marche, foit pour l'attaque (*a*). Avec plus de connoiffance du métier & plus de fubordination, on auroit pu faire de ces compagnies d'excellentes

(*a*) Une multitude de faits démentent ici l'auteur, trop fouvent aveuglé par les préventions de corps.

1755. troupes légeres, le soldat y étant de la plus grande bravoure, ainsi que les officiers. Leur maniere de faire la guerre les rendoit très-propres à ce service. Il auroit donc été très-utile d'employer dans les légions ces officiers & ces troupes qui ont passé en France, & que l'on congédia à leur arrivée.

Ces troupes étoient fort mal armées, parce qu'on envoyoit dans ce pays le rebut de tous les magasins du roi. Il en étoit de même de l'artillerie; les canons étoient tous usés par la rouille.

On apprit bientôt la prise de Beau-séjour attaqué par six mille Anglois. La garnison fut ramenée en Canada, sous condition de ne point servir de six mois. Vercors qui commandoit dans cette place, fut mis au conseil de guerre, parce que l'officier d'artillerie avoit protesté contre la capitulation. On ne

peut pas dire que les efpeces de 1755.
forts faits dans ces pays foient imprenables, dès qu'ils ne peuvent efpérer un prompt fecours (*a*).

Les régimens de Guienne & de Béarn ayant été équipés pour la campagne, partirent le 19. Juillet pour Frontenac. Ils s'embarquerent dans des bateaux chargés de munitions de bouche pour ce pofte, à la Chine où le fieur Péan vint leur faire diftribuer leurs vivres. Il y eut quelques difcutions, parce qu'on ne leur donnoit pas les poids réglés pour les troupes, qui en

(*a*) M. Pouchot auroit dû ajouter ici que le général anglois Mockton profita, pour s'emparer des forts de Beau-féjour & de Gafpareaux, de la fécurité que la promeffe formelle de la cour de Londres, de ne rien entreprendre ni innover dans l'Acadie jufqu'à la décifion des commiffaires refpectifs pour en regler les limites, avoit infpirée à M. Vercors.

manquant n'en auroient pas trouvé dans des pays inhabités. Un officier avec qui il avoit aſſez longtems conteſté, parce qu'il manquoit à ſa troupe 80 ou 100 livres de pain ou lard, ayant terminé avec lui, Péan lui prêta poliment ſes épaules pour ſigner ſur ſon dos la quittance & s'en débarraſſer plutôt.

1755.

Les inſtructions qui enjoignoient aux troupes d'aller à Frontenac, leur preſcrivoient de marcher avec précaution, & qu'au cas que l'ennemi ſe fût déja emparé de ce poſte, leur ordonnoient de chercher à ſe placer avantageuſement auprès de celui de la Préſentation. L'on peut juger par là combien peu M. du Queſne avoit connoiſſance des mouvemens des ennemis, lorſqu'il prétendoit qu'on n'avoit rien à craindre de leur part.

Le 3. Août ces régimens arrive-

rent à Frontenac. Le 1[er]. Août étant en halte au petit détroit, ils furent abordés par des ſauvages qui avoient des chevelures. Ils leur donnerent la premiere nouvelle de l'action qui s'étoit paſſée au fort du Queſne le 13 Juillet. Nous en donnerons ici la rélation ſelon le récit des officiers canadiens qui y étoient, & d'après l'ordre de bataille qu'on a trouvé aux Anglois. M. de Contre-Cœur ayant connoiſſance par les Sauvages, de la marche d'un gros corps d'Anglois qui étoit parti du fort Comberlant (*a*), & en ouvroit tous les jours le chemin devant lui, à meſure qu'il marchoit en avant, fit un détachement de 200 Canadiens & ſoldats 1755.

(*a*) Le général Braddock, qui commandoit ces troupes, y étoit arrivé le 10 Mai 1753, & le reſte de ſon armée s'y rendit le 17, après une marche extrêmement pénible.

de la colonie aux ordres de M. de
1755. Beaujeu capitaine, Dumas capitaine, & plusieurs autres officiers dont plusieurs étoient avec des Sauvages des pays d'en haut & de nos domiciliés au nombre de 500. Ce détachement comptoit trouver les Anglois encore bien éloignés, & tâcher par quelque surprise, ou quelque échec, de retarder leur marche, plutôt que de les empêcher d'arriver jusqu'au fort du Quesne, parce que les officiers étoient informés que les ennemis avoient des forces très-supérieures. Ceux-ci, au contraire, se confiant sur leur grand nombre, se proposoient de venir faire un établissement assuré qui ne leur coûteroit presque que la peine de se montrer, & s'imaginoient enlever ce fort dans vingt-quatre heures. Ils marchoient cependant avec la plus grande précaution. Etant arrivés à

trois lieues du fort du Quesne, ils firent halte après avoir traversé une petite riviere auprès d'une maison d'un forgeron, nommé Frazer, allemand qui s'étoit établi là pour commercer de son travail avec les Sauvages, & qu'il avoit abandonné, dès que les François s'étoient établis sur l'Ohio. 1755.

Vers les 11 heures du matin, les Anglois commencerent à défiler dans une coulée formée dans un monticule, sur lequel il devoit passer vingt cavaliers à leur tête, dix charpentiers, deux compagnies de grenadiers d'Halket, les sept compagnies de ce régiment, six compagnies franches de la Virginie, trois à droite & trois à gauche, le régiment de Dumbard & ses grenadiers à l'arriere-garde; ensuite des ouvriers & vingt chevaux formoient cette colonne aux ordres du général Braddock. Elle

avoit dans son centre l'artillerie. Les
1755. bagages des régiments, les munitions de bouche étoient à la queue. Tous ces équipages étoient couverts par les troupes qui se trouvoient rangées par compagnies, en ordre alterne.

Les cavaliers qui étoient arrivés sur le haut de la coulée, ayant découvert les François qui marchoient pour venir descendre la coulée, se replierent sur leur avant-garde qui n'étoit éloignée d'eux que d'une bonne poste de fusil.

Les François de leur côté, voyant les Anglois, se jeterent derriere les arbres & commencerent à fusiller; les Sauvages passerent à droite & à gauche des côtes de la coulée. Ils furent d'abord ébranlés par le feu de la mousqueterie & de l'artillerie de cette colonne, n'étant pas accoutumés à entendre des décharges si considérables; mais voyant

que les François tenoient ferme, & combien ce feu étoit peu meurtrier, ils reprirent avec leurs cris accoutumés leurs postes au pied de chaque arbre. 1755.

Les Anglois ne s'attendoient pas trop à cette avanture; cependant ils firent bonne contenance, faisant face en tête & sur leurs flancs; mais voyant que l'on occupoit autant de terrein qu'eux, ils se mirent en mouvement pour se porter en avant, & firent un feu très-vif de pied ferme; les officiers tous à cheval, l'épée à la main, les animoient. Après la mort de M. de Beaujeu qui fut tué dans les premieres décharges, M. Dumas (*a*) prit le commandement des François, ou plutôt chacun continua à faire

(*a*) Après la paix, il fut fait brigadier, & eut le gouvernement des isles de France & de Bourbon.

de son mieux dans le poste où il se
1755. trouvoit.

Bientôt après les Anglois abandonnerent deux pieces de canon, & se replierent à la queue de la colonne, qui tâchoit toujours de se porter en avant pour attaquer ; mais ils perdirent successivement leur artillerie, étant écrasés par la mousqueterie pendant l'espace de cinq heures. Les Sauvages prenant ce mouvement de la tête à la queue de la colonne pour un mouvement de fuite, enfoncerent la colonne à coups de hache, ainsi que les François. Elle se débanda alors, & l'on en fit un grand massacre.

On poursuivit les Anglois ; ils se jeterent à la nage dans la riviere où il y en eut beaucoup de tués en la traversant. On ne put les poursuivre davantage, parce que les Sauvages étoient restés pour piller & boire. On compta sur le champ

de bataille 600 hommes, ſur la trace environ 400, le long d'un petit ruiſſeau 300. On évalua leur perte totale à 1270 (*a*), ayant abandonné leurs bleſſés, qui ont preſque tous péri dans les bois. De 160 officiers il n'en réchappa que ſix. On leur prit deux pieces de 12, 4 de 6 de fonte, 4 aubuts, 12 mortiers à la cohorn, leurs munitions de guerre & de bouche, une centaine de chariots couverts, la caiſſe militaire, & tous les effets des officiers qui étoient bien équipés, dont les Sauvages & Canadiens ont fait leur profit. 1755.

Cette action la plus vive & la plus glorieuſe où ſe ſoient trouvés

(*a*) De 2000 hommes effectifs à quoi ces troupes montoient avant l'action, comme il fut vérifié par les papiers du général Braddock qui y perdit la vie, après avoir eu cinq chevaux tués ſous lui.

1755. les Sauvages, à qui on peut en attribuer en partie la gloire par la sûreté de leur feu, n'a coûté que 11 morts & 29 blessés.

Si dans un champ de bataille qui n'avoit rien de difficile, un pareil événement est arrivé à des troupes braves & bien disciplinées, faute de savoir tirer juste & de n'avoir pas connu le génie de l'ennemi auquel ils avoient affaire, c'est une bonne leçon pour faire attention à ces deux objets. Cette victoire qui fut remportée le 9 Juillet, mit tous nos établissemens des pays d'en haut à couvert pour cette campagne, & fit avorter le projet d'invasion générale du Canada. Suivant le plan qui en avoit été concerté entre M. Shirley & M. Lawrence, gouverneur de l'Acadie, & précédemment envoyé pour cet objet à la cour de Londres, il fut arrêté, 1°. Que le colonel Mock-

„ ton feroit chargé d'attaquer fans 1755.
„ délai les forts françois du côté
„ de l'Acadie. On lui expédia fur
„ le champ fes ordres pour cette
„ expédition dont nous avons
„ déja rapporté le fuccès.

„ 2°. Il fut convenu que M.
„ Johnfon avec un corps de trou-
„ pes d'environ 4000 hommes,
„ levé dans les provinces fepten-
„ trionales, iroit furprendre le fort
„ Fréderic, & s'en rendroit maître.

„ 3°. Que M. Shirley, avec fon
„ régiment & celui de Peperel,
„ fe chargeroit de l'attaque du fort
„ de Niagara; qu'on lui donneroit
„ un nombre fuffifant de bateaux
„ pour tranfporter fes troupes &
„ fon artillerie par le lac Ontario,
„ & que l'on renforceroit la gar-
„ nifon d'Ofwego, qui devoit & le
„ fecourir en cas de befoin & fa-
„ ciliter fa retraite s'il étoit pour-
„ fuivi.

1755. „ 4°. Outre l'attaque du fort „ Fréderic, le colonel Johnſon fut „ chargé d'une importante négo- „ ciation auprès des Iroquois que „ l'on vouloit abſolument déter- „ miner à la guerre. On lui donna „ des harangues toutes dreſſées, „ & 2000 livres qui devoient être „ employées à leur faire des pré- „ ſens.

„ 5°. Reſte l'expédition que le „ général Braddock ſe réſervoit „ pour lui-même. Il fut arrêté „ qu'il partiroit le 20 Avril pour „ ſe rendre à Fréderic-Town, & „ gagner de là dans les premiers „ jours de Mai les montagnes, afin „ d'être en état de finir dans le mois „ de Juin tout ce qu'il ſe propo- „ ſoit d'exécuter ſur l'Ohio, ou „ la Belle-Riviere. „ (*a*)

(*a*) Nous avons tiré ces détails du mémoire juſtificatif de la France. Ils ont été rédigés d'après les papiers

Les régimens de Shirley & de Peperel, des milices d'Yorck & de la Gerſey, étoient arrivés en conſéquence du projet dont nous venons de parler à la fin de Juin à Chouegen, d'où ils menaçoient de s'emparer de Frontenac ou de Niagara. Les mauvais tems & des maladies qui ſe mirent parmi eux les empêcherent d'exécuter leur deſſein. Ils s'occuperent pendant cette campagne à faire un camp retranché autour de Chouegen, & bâtirent le fort Ontario de l'autre côté de la riviere. Ils s'attacherent auſſi à y conſtruire des bâtimens pour former une marine ſur les lacs. 1755.

Les régimens de Guienne & de Béarn éleverent de leur côté un retranchement ſous Frontenac, pour couvrir leur camp & protéger le

---

du général Braddock. Nous les croions néceſſaires à éclaircir les événements de cette campagne.

fort. Comme il ne se trouvoit point
1755. d'ingénieurs parmi eux, M. Pouchot, capitaine dans Béarn, se chargea de cet ouvrage, qui assez simple tiroit tout son avantage de sa disposition. Les officiers canadiens qui n'avoient jamais rien vu de pareil, l'annoncerent dans la colonie comme un ouvrage imprenable.

M. Dieskau partit au mois d'Août avec les bataillons de la Reine & de Languedoc, 1200 Canadiens & 300 Sauvages pour le fort Fréderic, d'où il se mit en marche les premiers jours de Septembre, pour aller sans doute s'établir à la tête du lac St. Sacrement, depuis nommé par les Anglois lac George. Il passa avec son détachement par la Baye. Johnson venoit d'y arriver avec un corps de 5 à 6 mille hommes de milice, & s'étoit placé au bord du lac. Ayant nouvelle de la marche

marche des François, il forma autour de son armée une espece de retranchement avec ses bateaux. 1755.

Persuadé, par Mercier & Péan, de l'avantage qu'avoient les Canadiens & les Sauvages sur les Anglois, & y étant confirmé par l'événement du fort du Quesne, M. Dieskau marcha avec une confiance assurée de battre ce corps de troupes. Il laissa à la garde de ses bateaux les deux régiments, comme gens peu propres à cette guerre, & n'en prit avec lui que deux piquets & les deux compagnies de grenadiers. En s'avançant du côté du lac, les Sauvages & les Canadiens rencontrerent un corps de 300 hommes, qui étoit sorti du fort Lydius pour aller joindre Johnson; il fut totalement défait à la vue du retranchement. M. Dieskau voulant sans doute profiter de l'étonnement que cette affaire de-

voit produire parmi les Anglois, 1755. réſolut d'attaquer tout de ſuite les Anglois. En vain les ſauvages lui répréſenterent qu'ils avoient beſoin de prendre halaine, & d'avoir le tems de ſe raſſembler, ainſi que les Canadiens, afin de marcher tous enſemble; il s'opiniâtra à ne point différer l'attaque du retranchement avec ces deux piquets & les grenadiers. Les Sauvages lui crioient: *mon pere, tu as donc perdu l'eſprit, attends nous.*

Il ſe préſenta avec ſa troupe à l'ennemi, qui l'accueillit par des ſalves très-vives d'artillerie. Cette petite troupe les ſoutint néanmoins très-courageuſement, & elle perdit 90 hommes (*a*). M. Dieskau

(*a*) Des écrivains anglois ont avancé que dans cette journée les François eurent 7 à 800 hommes tués, & Johnſon ſeulement 200, y compris

fut jeté à terre d'un coup de fusil. Les Canadiens & leurs officiers qui purent accourir à ſon ſecours, le ſoutinrent de leur mieux; mais voyant qu'ils étoient hors d'état de forcer les Anglois qui étoient en grand nombre & dont la poſition étoit avantageuſe, ils ſe retirerent. M. de St. Pierre, vieux officier Canadien & de la meilleure réputation, fut tué dans la premiere attaque. M. Dieskau reſté ſur le champ de bataille, ayant ſon coup de feu dans la cuiſſe, fut pris. Un volontaire Anglois qui l'aborda le premier, lui voyant mettre la main au gouſſet, crut qu'il vouloit prendre un piſtolet, & pour le prévenir lui lâcha ſon coup de fuſil dans le bas-ventre. Les Anglois prirent auſſi ſon aide de camp. 1755.

---

ceux du détachement de la veille, aux ordres du colonel Williams.

Il étoit assez probable, que si M.
1755. Dieskau avoit mené avec lui ses deux bataillons, seuls capables de tenir ferme dans une pareille attaque, & se fût contenté de se faire séconder par les Sauvages & les Canadiens, dont il auroit dû se servir pour la garde de ses bateaux, il auroit réussi dans son entreprise. L'on a su depuis que ces Anglois miliciens étoient très-peu disposés à se battre, & que l'on avoit eu bien de la peine à les rassurer (*a*).

Cette avanture donna cependant aux Sauvages la meilleure opinion possible de la bravoure des troupes françoises, par la fermeté qu'elles montrerent depuis lors dans leurs

(*a*) M. Pouchot auroit dû ajouter que malgré cet avantage, Johnson n'osa non-seulement poursuivre les François, mais qu'après leur retraite, il n'attaqua point le fort de Saint-Fréderic, & se rétira à Albany.

détachements. Ils demandoient toujours de ces François qui n'avoient pas d'esprit, & qui se faisoient tuer tout à découvert. 1755.

M. Dieskau fut mené à la nouvelle York, où il fut pansé de ses deux cruelles blessures par un bon chirurgien Anglois. Son traitement fut long. On ne sait trop par quelle raison il s'attira la malveillance des Anglois qui le tinrent toujours extrêmement gêné; peut-être en eut-il en partie l'obligation à son aide de camp, dont l'indiscrétion avoit fort mécontenté les Anglois. Ils renvoyerent ce dernier dans l'hyver en France, où il eut occasion de conter les abus très-réels qu'il avoit apperçus dans son peu de séjour en Canada. La cour pour récompenser cet homme, fils d'un paysan de Dauphiné, qui de précepteur étoit parvenu à être lieutenant au régiment royal sué-

1755. dois, le renvoya en Canada, la campagne suivante, en qualité de commissaire des guerres. Dans cette place il trouva le moyen, tout le tems de cette guerre, de se faire encore haïr des troupes angloises & très-peu estimer des François. A son retour en France, ses délations, qui faisoient tout son mérite, lui ont attiré de nouvelles graces de la cour.

Les François, après cet échec, se replierent sur Carillon. M. de Montreuil, aide-major général, ayant brevet de lieutenant colonel, se trouva commander les François. M. de Vaudreuil ordonna que l'on y bâtit un fort. Cet ouvrage fut conduit par M. Lobiniere, ingénieur de la Colonie. Les troupes françoises se retirerent en Canada, à l'entrée de l'hyver. On laissa sur la frontiere un détachement de 400 hommes aux ordres de M.

d'Hebecourt, capitaine au régiment de la reine. 1755.

Les retranchements de Frontenac ayant fait bruit, comme nous l'avons dit, déterminerent M. de Vaudreuil à écrire à M. Pouchot, capitaine de Bearn, pour l'engager à paſſer à Niagara, afin de le mettre dans le meilleur état poſſible. Il partit en conſéquence avec le régiment de Guienne, qu'on deſtinoit pour aller couvrir ce poſte qui étoit menacé par les Anglois de Chouegen. Il leur auroit été très-facile de s'en rendre maîtres. Une ſoixantaine de Canadiens ou ſoldats de la Colonie, compoſoient toute la garniſon de ce fort en pieux qui étoient tous pourris & de nulle défenſe.

Le bien du ſervice détermina donc M. Pouchot à ſe charger de cette commiſſion. Le régiment de Guienne partit le 5 Octobre. Les

1755. mauvais tems le tinrent en route jusques au 28. A son arrivée, M. Pouchot tâcha de mettre à l'abri d'une insulte ce fort, & envoya son projet de fortification à M. de Vaudreuil. Le régiment de Guienne partit le 16 Novembre pour descendre en Canada, & M. du Plessis, premier capitaine de la Colonie, y arriva dans ce tems pour y commander. Il resta trois piquets de Guienne & autant de la Colonie ou Canadiens. Il fallut tout de suite construire pour loger ces troupes des maisons à la Canadienne. Ce sont des hangards faits de bois de chêne ronds, encochés les uns dans les autres aux angles. Dans ces pays de bois, de pareils bâtiments sont bientôt construits. La cheminée est au milieu. On y fait des fenêtres & un toit couvert de planches. C'est quatre poteaux formant une pyramide tron-

quée, ouverte des quatre côtés dans le bas jusqu'à la hauteur de trois pieds. Le haut est une espece de clayonnage garni d'un torchis. On prend du jonc ou du long foin, ou de la paille, que l'on roule dans de la terre grasse délayée; on l'entortille de haut en bas d'un travers à l'autre des bois horizontaux, & on enduit tout cet ouvrage, ainsi que les fentes du mur. Cette espece d'ouvrage peut servir dans les armées en Europe, si le pays est boisé, à barraquer assez commodément une armée, parce que l'on peut faire ces logements autant grands que l'on veut, & que tout soldat pourroit y travailler, dès que quelqu'un en auroit donné l'idée. 1755.

On travailla tout l'hyver au nouveau fort avec toute l'assiduité possible. Le nouvel ingénieur fut bien contrarié par les officiers de son dé-

tachement, lesquels ne présumant
1755. pas plus de son savoir que du leur, rioient avec dédain de voir entamer des travaux qui, selon eux, ne pouvoient être finis de quatre à cinq ans, avec le double de troupes; c'est en quoi ils se tromperent.

Ce fut peut-être un bonheur
1756. pour le Canada que la défaite de M. Dieskau, parce que la cour se confiant sur les forces du pays, l'auroit négligé, & on auroit été hors d'état de résister aux entreprises des ennemis. Sur les représentations de M. de Vaudreuil, la cour se détermina à faire passer au printems de 1756 M. de Montcalm, marechal de camp, M. de Levis, brigadier (*a*), M. de Bourlamaque,

---

(*a*) Depuis marquis de Levis, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur de la province d'Artois, &c.

colonel (*a*), deux ingenieurs, Descombles & des Androins, & les deux bataillons de la Sarre & de Royal-Rouſſillon, avec des vivres, des munitions & des marchandiſes. 1756.

Avant que de rapporter les opérations de cette campagne, nous donnerons une idée de l'adminiſtration des magaſins du roi, laquelle a formé l'objet le plus ruineux & a occaſionné le procès intenté à l'intendant, &c. On doit ſavoir d'abord que le garde magaſin rendoit compte de ſon débit directement à l'intendant. Ainſi on peut regarder ce magaſin comme celui d'un commerçant à qui ſon facteur eſt obligé de rendre compte.

Lors de l'envoi des effets dans un magazin, on devoit en vérifier

(*a*) A la paix, maréchal de camp, enſuite gouverneur de la Guadeloupe, où il eſt mort.

les états en présence du comman-
1756. dant. On en dressoit un procès verbal, contenant les *deficit* & les avaries. Ce procès verbal étoit ensuite renvoyé, signé par le commandant & le garde magasin, à l'intendant.

Tout ce qui étoit délivré du magasin, soit en vivres, soit en équipements, dûs aux troupes, leur étoit délivré sur l'ordre du commandant pour chaque particulier. Cet ordre commençoit toujours en ces termes : *je prie le garde magasin*, &c. tant on étoit poli dans le service de la marine. Lorsque le commandant vouloit faire délivrer aux Sauvages des vivres, munitions ou équipements pour le service du roi, quand ils alloient en parti de guerre, ou qu'ils venoient parler d'affaires, & lors même que des nations dont on desiroit s'attirer l'amitié venoient pour

négocier, on leur en donnoit sur son ordre. Il pouvoit encore dans la rareté des effets les faire réserver & en arrêter le débit, pour pouvoir les employer aux objets du service. 1756.

Dans plusieurs postes, si les effets qui étoient nécessaires au service manquoient, le commandant pouvoit en faire acheter par le garde magasin sur son ordonnance, qui étant signée par le gouverneur du pays, étoit acquittée par l'intendant.

Toutes les especes d'effets n'étant dans ces magasins que pour être débités, il étoit permis à tous les officiers, soldats & miliciens, d'y acheter ce qui leur étoit nécessaire ou de convenance, soit avec de l'argent comptant, soit avec des billets de ce qui leur étoit dû pour leurs travaux ou leur paye. Comme il étoit avantageux aux fournisseurs des effets & aux gardes maga-

1756. sins de les débiter, on ne les épargnoit pas, tant qu'il y en avoit. Si on ajoute à cela la consommation des effets vendus aux Sauvages pour la traite, on jugera aisément que ces magasins étoient bientôt vuides.

Tant que les vivres furent en régie, on n'admit point de rachat, ce qui occasionnoit des fausses consommations très-considérables. Plus on fournissoit, plus les régisseurs qui faisoient les achats, y gagnoient, & on prenoit de toute main bon ou mauvais, pourvu que la quantité y fut pour remplir ces magasins. Dans la suite on établit un munitionnaire qui, faisant venir les approvisionnements de France, les donna meilleurs; mais aussi plus on lui en débitoit, plus il avoit de bénéfice. Il admit le rachat qui ne fut qu'à son profit, puisqu'il étoit censé avoir délivré

le complet. Tous les effets ayant augmenté à un taux excessif, par les prises des Anglois, comme on l'obligeoit malgré cela à fournir, il prenoit tout ce qui se trouvoit dans le pays au prix le plus haut. Quoiqu'il n'eût que la partie des vivres, ses bâtimens lui apportoient néanmoins de France les assortiments de marchandises de traite qu'il vendoit au roi, au prix courant du pays. Celui de sa fourniture étant réglé par le roi, & ne pouvant en avoir à ce taux dans les postes, il augmentoit la consommation pour se dédommager du prix excédent. Par exemple, s'il avoit fourni une bouteille d'eau-de-vie à 3 liv., il présentoit dans un compte la consommation de 4 bouteilles pour avoir son prix d'achat, & ainsi des autres articles; ce qui a dû produire des états de consommation prodigieux, puisque la bou- 1756.

teille d'eau-de-vie a monté à 100
1756. écus. On peut juger par-là des autres articles.

Les particuliers qui avoient commercé des uns aux autres avec bénéfice les effets qu'ils avoient achetés au magasin, les revendoient ensuite au dernier prix à ce même garde magasin, sur l'ordre du commandant pour les acheter, parce qu'ils étoient devenus d'une néceſſité absolue pour le service.

On peut imaginer que cet agiotage augmenta toujours à mesure que le pays se trouva gêné par les Anglois, & dépourvu par les enlevements des magasins des particuliers. Comme sous le prétexte qu'il pouvoit encore dans l'été arriver des bâtiments de France, l'intendant ne faisoit ces achats que dans l'arriere saison, lorsque tout étoit consommé, & que ceux qui avoient des marchandises pour leur

commerce ne vouloient s'en défaire qu'à un prix très-avantageux. 1756.
Comme ils refusoient de se désassortir, ils vendoient tout au taux qu'ils desiroient. Le roi croyoit avoir un magasin de 60 mille livres de marchandises, & n'en avoit réellement qu'un de 10 mille livres, dont il payoit très-cherement les effets. Le surplus lui restoit en pure perte, puisqu'il étoit revendu aux François & Canadiens avec un gros bénéfice, & au profit de ceux qui avoient fait l'emplette, & qui couvroient tout cela d'un procès verbal.

Conséquemment, dès que ces effets eurent augmenté de prix, les officiers & les soldats françois qui devoient, suivant l'arrangement fait en France, trouver à un prix convenu ce qui étoit nécessaire à leur usage, ne purent plus en avoir des magasins, & furent

obligés d'acheter au taux général
1756. les objets même qui étoient partis de France, destinés pour eux.

Telle est la source des désordres qui se sont ensuivis dans cette partie d'administration. Revenons aux opérations militaires. Dans les premiers jours de Février, M. Pouchot envoya de Niagara un Mémoire sur Chouegen, où il faisoit voir la possibilité d'inquiéter les Anglois dans ce poste, & d'y retarder leurs opérations. Le 25, arriva à Niagara une députation des cinq nations, composée de Goyogoins & de Sonnontoins au nombre de 112 personnes, femmes & enfans. Ces Sauvages, qui avoient pris la hache contre nous, venoient pour parler de paix. *On envoya leur parole au général* (a).

(a) maniere de s'exprimer usitée dans le pays à l'égard des Sauvages.

Dans le mois de Mars, arriva à Niagara l'artillerie priſe à l'affaire de Braddock. A la fin du même mois, un parti de François, Canadiens & Sauvages, aux ordres de M. de Lery, au nombre de 300 hommes, partis de Montréal, fut au portage de Chouegen, où les Anglois avoient commencé deux forts, celui de Stenvox & de Brueil. Ils attaquerent & prirent ce dernier qui étoit le plus petit. On n'y prit qu'une ſoixantaine d'hommes; mais les Anglois y firent une perte plus conſidérable, dans une partie de leurs approviſionnements deſtinés pour Chouegen (*a*); ce qui les mit hors d'état de ſe porter d'auſſi bonne 1756.

(*a*) L'exploſion d'un magaſin à poudre, arrivée quelques inſtants après la priſe de ce fort, empêcha les françois de profiter des proviſions & des munitions qu'ils y trouverent.

heure en force de ce côté-là, qu'ils
1756. l'avoient projeté.

Le 7 May il partit de Niagara deux partis de Sauvages, Sauteurs & Missisakes, le premier de 25 hommes, & le second de 21, qui se porterent sur Chouegen. Le 15, ils furent de retour avec 12 chevelures & trois prisonniers anglois, charpentiers de vaisseau qui travailloient à des barques sous le fort.

Ces commencements de succès déterminoient les cinq nations pour nous, & animoient les Sauvages des pays d'en haut, qui venoient successivement à Niagara pour former des partis. On y étoit obligé de les nourrir & de les équiper en guerre. Cette apparence de campagne heureuse étoit balancée par des perspectives moins agréables. M. Pouchot écrivoit le 30 May de Niagara à M. de Vaudreuil en ces termes : „ L'article des subsistances

„ doit être extrêmement veillé : 1756.
„ jugez M., que pour toute ressource il ne nous est arrivé que 40 quarts de farine. Nous avons été obligés de donner des vivres & des équipements aux Sauvages. L'on fait négoce du pain avec les François & les Sauvages, ce qui est d'une si dangereuse conséquence que ce n'est qu'un pur hasard qui nous empêche à présent de mourir totalement de faim, ou d'abandonner ce poste. " Ces miseres ont été les mêmes tant que la guerre a duré. M. Pouchot, après avoir rendu compte à M. de Vaudreuil de ses travaux, continuoit ainsi : „ tâchez M., d'obliger ceux qui sont chargés des vivres, d'être exacts à vous rendre des comptes fideles, & de bien conditionner leurs envois. Rendez-en responsables ceux qui les portent ;

1856. „ car tout arrive ici en perdition
„ de quelque espece que ce soit.
„ Une des plus grandes économies
„ que l'on pourroit faire dans ce
„ pays, seroit d'éviter cet incon-
„ vénient. On n'y fait pas atten-
„ tion ; cependant rien de plus
„ vrai qu'il n'est arrivé ici aucune
„ des provisions dont on puisse
„ avoir besoin pour la vie, & très-
„ peu d'autres. "

Dans le courant de May, M. de Montcalm fit partir M. de Levis avec les bataillons de la reine, de Languedoc, & de Royal - Roussillon, un corps de troupes de la Colonie & un de Canadiens, pour former à Carillon un camp d'observation.

M. de Montcalm, accompagné de M. de Bourlamaque & de deux ingénieurs, monta à Frontenac avec les régiments de la Sarre, de Guienne & de Bearn, dont 1500

hommes avoient paſſé l'hyver à ce poſte. Il y travailla tout de ſuite aux préparatifs du ſiege de Chouegen. D'abord il plaça un corps de 500 Canadiens & Sauvages, ſous les ordres de M. de Villiers, dans la preſqu'iſle de la baye de Niaouré pour obſerver les mouvemens des ennemis. Enſuite il fit partir vers le 15 de Juin le régiment de Bearn pour Niagara, où il arriva le 22. Par l'activité de M. Pouchot, les travaux de cette place ſe trouverent preſque finis le 22 Juillet qu'il en partit pour revenir à Frontenac. 1756.

Le 5 Août M. de Montcalm partit avec la Sarre & Guienne, pour aller camper à la baye de Niaouré, & le 7 le régiment de Bearn avec l'artillerie. M. de Rigaud & M. de Villiers furent prendre poſtes dans une ance à $\frac{1}{4}$ de lieue de Chouegen avec 500 Sauvages & Canadiens. Le 9, M. de Montcalm, accom-

1756. pagné de la Sarre & de Guienne, s'embarqua pour aller joindre.

Bearn étant parti le 10 avec l'artillerie, arriva le 12 au camp ſous Chouegen. La veille, M. Deſcombles, ingénieur, fut tué par un ſauvage de ſon eſcorte, qui, s'étant placé près du fort pour obſerver s'il n'en ſortoit point d'Anglois, ſe meprit à ſon habillement.

Cet événement affecta un peu M. de Montcalm, parce qu'il ne lui reſtoit qu'un jeune ingénieur qui avoit du mérite, mais qui étoit neuf dans cette partie, n'ayant jamais fait la guerre. Ce général engagea alors M. Pouchot qui avoit rejoint ſon régiment de vouloir ſe charger de cette partie. Celui-ci l'ayant accepté, on lui donna un ordre pour faire ce ſervice, & il fut ſur le champ reconnoître le fort Ontario. A ſon retour, M. de Montcalm lui fit voir des lettres de la place

place que l'on venoit d'intercepter. Quoiqu'il n'y eût point de fascine dans le camp, mais seulement une centaine de gabions, M. Pouchot engagea ce général à ouvrir la tranchée ce même soir, pour profiter de l'étonnement de l'ennemi. On donna ordre de travailler avec la plus grande diligence aux gabions & aux saucissons, avec tout le monde que l'on pourroit avoir. 1756.

La nuit du 12 au 13, à 11 heures & demie du soir, M. Pouchot fit ouvrir une parallele à 60 pas géométriques du fort Ontario, d'environ 50 toises de long, dans des abattis d'arbres très-gros qu'il falloit presque tous couper. Elle fut cependant perfectionnée au point du jour. On travailla le 13 à élever des batteries, & à 3 heures après midi, les ennemis étonnés de nous voir si proche d'eux, aban-

1756. donnerent ce fort qui auroit pu tenir quelque tems, l'artillerie en étant avantageusement placée. Ils se retirerent dans le plus grand désordre de l'autre côté de la riviere, dans l'ancien fort.

Dès qu'ils y eurent passé, cette place fit un feu des plus vifs jusques à la nuit sur le fort abandonné, croyant de nous incommoder beaucoup. M. de Bourlamaque fut blessé légérement à la joue dans cette journée. On s'occupa dans la nuit à former un boyau le long du fossé, pour aller sur le bord de la riviere, où fut établie une batterie à barbet pour 20 pieces de canon; mais elle ne fut montée que de 8. Cette batterie, dirigée par M. Mercier, auroit été placée aussi favorablement sur les aîles du fort, & auroit évité l'inconvénient d'y arriver à découvert, ce qui faillit à faire manquer notre opération, parce que le ter-

rein ayant été détrempé pendant le nuit par une pluie abondante, & n'ayant pas eu la précaution de faire des plattes-formes, les roues des affuts enfonçoient dans la terre & rendoient le ſervice du canon fort difficile. Il n'y avoit pas d'abri, & les munitions y manquoient; enſorte que l'on fut obligé de placer des hommes par intervalle, deſtinés à porter l'un la poudre, l'autre le boulet, un autre la bourre, pour chaque coup à tirer à travers une canonnade de plus de 30 pieces de canon. On peut juger de la bonté de cette diſpoſition. M. Pouchot avoit prévenu M. de Montcalm de cet inconvénient. Il lui répondit qu'il étoit obligé de déférer au ſentiment de l'officier d'artillerie. M. Pouchot tâcha d'obvier à cela par un boyau de communication avec la batterie. 1756.

M. Pouchot jugea cependant

que les ennemis ne pourroient pas
1756. tenir plus de 24 heures, vu leur mauvaiſe poſition, étant à découvert juſqu'aux talons dans leurs retranchemens, ſi l'on faiſoit paſſer un corps de l'autre côté de la riviere. M. de Montcalm ordonna en conſéquence à M. de Rigaud de s'y porter avec les Canadiens & Sauvages, ce qu'il exécuta au point du jour en paſſant le gué qui eſt au deſſus, ſans que les ennemis s'en apperçuſſent.

Dès le point du jour, ils firent un feu extrêmement vif ſur notre batterie qui, quoique bien ſervie, ne pouvoit plus tirer que de quatre pieces. M. de Montcalm vouloit envoyer vers les 9 heures M. de Bougainville pour ſommer les ennemis de ſe rendre; mais M. Pouchot engagea ce général de ne le pas faire, crainte de les raſſurer, en les laiſſant reſpirer. Une

demi-heure après ils battirent la chamade. La garnison composée des régimens de Shirley, de Peperel, des milices du Gersey & des employés au dit fort, au nombre de 2400 hommes, se rendirent prisonniers de guerre. Le colonel Mercier avoit été tué vers les huit heures. Les Anglois le regretterent beaucoup. 1756.

On trouva dans le fort cent vingt pieces d'artillerie, des munitions de guerre, outils, vivres & marchandises en abondance, & 9 bâtimens de guerre, dont un de 18 pieces de canon venoit d'être fini; les autres étoient sur le chantier, & tous leurs agrêts dans les magasins. Tous ces effets qui furent recueillis avec soin, ne furent par reversés aussi exactement dans les endroits nécessaires au service du roi. On envoya à Frontenac & à Niagara une partie des fari-

nes & les lards, à laquelle ces pof-
1756. tes durent leur fubfiftance pendant près de deux ans. L'artillerie d'abord menée à Frontenac, fervit pour ce pofte & pour celui de Niagara. Plufieurs pieces furent transportées à Mont-Réal. Les outils qui étoient très-bons & en grande quantité, pafferent entre les mains du commandant de l'artillerie, le fieur Mercier, & ne reparurent plus. Les agrêts qui avoient été refervés pour former une marine, furent enlevés par les regiffeurs & n'ont plus également paru pour le fervice. Tous les rafraichiffements fe trouverent auffitôt diftribués aux officiers Canadiens & aux employés. Il y avoit une très-grande quantité de thé. On ne laiffa guere pour le roi que ce qui étoit difficile à emporter. Un exemple fuffira pour le prouver: M. Pouchot entré un

des premiers dans le fort, trouva une très-belle ceine (*a*) étendue par terre, & pria une espece de commissaire de vouloir la faire garder pour être envoyée à Niagara, où il devoit commander, & où elle auroit été utile dans ce poste exposé à manquer de vivres. On le lui promit très-affectueusement : malgré cela elle disparut comme tout le reste. M. Pouchot fut très-surpris en 1758 de la voir à Carillon, employée pour la pêche & appartenant au roi à qui ce même commissaire l'avoit vendue 12 ou 1500 livres. 1756.

Il auroit été heureux pour le roi qu'on lui eût aussi revendu les outils. Ils auroient été du moins d'un bien meilleur usage que ceux que ce chef d'artillerie, M. Mercier, fournissoit au roi pour son

(*a*) Espece de filet.

1756. compte. Les haches servirent seulement à ruiner les forts d'Oswego, de Chouegen & un autre appellé le fort *au bœuf*, éloigné d'une portée de carabine de ce dernier. Cette opération dura depuis le 15 jusqu'au 20, que l'armée redescendit à Mont-Réal.

La prise de Chouegen fit le plus grand effet sur toutes les nations sauvages, parce que les Anglois affectoient une supériorité décidée sur nous, & que par leurs fanfaronnades sur leur puissance & leur courage, ils prétendoient faire croire à ces Sauvages que nous ne pouvions leur résister. Ces derniers virent avec quelle légéreté on avoit enlevé ce poste où il y avoit autant de défenseurs que d'assaillants, & que leurs vives canonnades dont ils n'avoient pas entendu de pareilles, n'étonnoient point les troupes françoises. On pourroit dire

depuis cet événement qu'ils redoublerent d'attachement & d'amitié pour les François qu'ils aiment généralement plus que les Anglois, à cause de leur aisance dans le commerce de la vie, & de leur gaieté ; mais le principal motif de leur conduite vient de ce qu'ils connoissent très-bien l'avantage de se mettre du côté du plus fort ; car quoique quelques-uns nous affectionnent beaucoup, ils n'aiment les Européens que relativement à leur intérêt. 1756.

La nouvelle du siege de Chouegen ayant été portée à Corlac, les Anglois firent marcher un corps de troupes pour tâcher de le dégager ; mais dès qu'ils eurent appris au portage que ce fort étoit rendu, ils encombrerent par des abattis la petite riviere du Woodskever, & s'attacherent à mettre en état de défense le fort de Ste-

nix, par où ils craignoient que
1756. le vainqueur ne pénétrât chez eux.

M. de Montcalm voulant faire paſſer à Carillon, le plutôt poſſible, les troupes qu'il avoit menées avec lui, engagea M. Pouchot d'accommoder le chemin de la prairie pour accélerer ſa marche. Ce dernier s'y porta en conſéquence avec le bataillon de Bearn le 28. Il falloit traverſer une plaine d'une lieue & demie couverte d'eau à environ 2 & 3 pieds de profondeur. Au premier coup d'œil il jugea qu'il pourroit employer des reſtes de bois de cedre & ſapins brûlés & abbattus dans cette ſavanne. Il les fit arracher par les ſoldats de ce régiment, qui pendant 3 jours travaillerent avec la plus grande ardeur, du matin juſqu'au ſoir, dans l'eau juſqu'à mi-cuiſſe, ainſi que cet officier. Il en forma une chauſſée qui étant bien recouverte avec

des joncs que l'on faucha dans cette plaine, servit à l'armée & à ses équipages pour passer à sec. 1756.

La campagne de Carillon se passa à faire quelques partis de Canadiens & de Sauvages, les uns sur les autres, toujours à notre avantage. L'on fit aussi travailler avec vigueur au fort de Carillon, & au mois de Novembre l'armée redescendit en Canada pour y prendre ses quartiers.

M. Pouchot partit le 21 Septembre avec un piquet du regiment de Béarn, pour prendre le commandement du fort de Niagara & travailler à le finir. M. de Blot, capitaine, & un piquet de Guienne, M. de la Ferté, capitaine, & un piquet de la Sarre, furent détachés avec lui pour ce poste, où M. de Montcalm avoit enfin déterminé M. de Vaudreuil à laisser commander un François, au grand mé-

contentement des officiers de la
1756. colonie & peut-être de l'intendant. Ce dernier jugeoit M. Pouchot peu propre à suivre les vues de la société dont il vouloit dérober les manœuvres.

Cet officier partit avec M. de Lignery, capitaine de la colonie, qui alloit relever M. Dumas, commandant au fort du Quesne. On en avoit déja relevé M. de Contre-Cœur, comme peu intelligent dans un poste difficile. La société trouvoit au contraire M. Dumas trop fin pour elle.

M. Pouchot s'attacha à se faire pourvoir à Frontenac du mieux qu'il put de ce qui pouvoit être nécessaire à son fort pendant l'hyver. Le 4 Octobre il partit dans les barques avec ses troupes pour Niagara où il arriva le 12.

En Octobre, vinrent des Loups pour faire alliance avec les

François, & successivement les Iro-
quois; & toutes les nations qui 1756.
avoient jusqu'alors tenu le parti
des Anglois commencerent à s'é-
branler & à prendre la hache con-
tr'eux. Par les bons traitemens
qu'ils reçurent de M. Pouchot, ils
se déterminerent absolument à la
guerre. Il fut bien secondé par M.
Chabert, officier du Canada, com-
mandant au petit fort du portage.
Il jouissoit de la plus grande consi-
dération parmi les Iroquois qui le
regardoient comme membre de
leur nation. Il étoit également très-
connu des autres peuples auxquels
il ne cessoit de se rendre utile, &
dont il parloit les langues. Dans
ce tems-là on reprit les travaux du
fort, & l'on commença à y faire
des bâtimens civils.

Lorsque M. de Montcalm passa
en Canada, il apporta un ordre
pour retrancher aux officiers tous

1756. les rafraîchissemens accordés par le traitement de la marine, excepté les deux pots d'eau-de-vie par mois. Ils furent réduits à deux livres de pain & demi-livre de lard par officier. On dit que M. de Montcalm l'avoit sollicité étant en France, parce qu'il croyoit ce traitement trop fort. Il ne tarda pas à se repentir de cette démarche. Il auroit mieux valu retrancher une partie de l'équipement qui n'étoit presque d'aucun usage aux officiers. La premiere dépense n'auroit pas été considérable, si elle avoit été dirigée avec économie par les officiers supérieurs françois, pour les cas de nécessité. Cette inconsidération provenant du peu de connoissance du pays, livra les officiers & les troupes françoises à la discrétion de la société de la régie & du munitionnaire : faisant venir tous les approvisionnemens pour leur comp-

te : ils les firent payer aux officiers comme il leur plaiſoit, & les augmenterent à leur volonté, ainſi que nous le verrons dans la ſuite. 1756.
Les priſes faites ſur les Anglois, quoiqu'aſſez conſidérables, n'ayant pas été d'une grande reſſource pour le ſervice par les raiſons que nous avons rapportées plus haut, les magaſins étant peu fournis & les poſtes encore moins, il fallut bientôt demander des approviſionnemens abondans en France. M. de Montcalm demanda auſſi un renfort de troupes, parce que les Anglois firent paſſer, après le ſiége de Mahon, en Amérique des Ecoſſois & le régiment de Royal-Américain de 4 bataillons qu'ils leverent pour le ſervice de leurs colonies.

Dans le cours de l'hyver, il ſe fit pluſieurs partis de guerre, de Mont-Réal ſur le fort George, où l'on fit toujours des priſonniers &

des chevelures. Le sauvage Ochik
1756. qui avoit eu le malheur de tuer notre ingénieur, s'y distingua pour obtenir son pardon. Plus de 33 Anglois tomberent sous ses coups dans le courant d'une année. Au mois de Mars un parti de 3 à 400 hommes, aux ordres de M. Rigaud, fut au fort George pour tâcher de le surprendre. Ayant été découvert, il se contenta de bruler un moulin à scie avec leurs bateaux (*a*). Du côté des ennemis, Volf, officier allemand, vint brûler une barque sur le chantier sous le fort de Niagara, d'où il partit aussi pendant l'hyver plusieurs partis. M. Pouchot ayant gagné toutes les nations iroquoises & les Loups du haut de la Pensyl-

(*a*) Au nombre de 150 avec quatre brigantins de 10 à 14 canons, & deux galeres, chacune de 50 rames, sans compter beaucoup de bois de construction.

vanie, ils venoient toujours au fort avec quelques chevelures ou des prisonniers. 1756.

A la fin de l'automne, 13 Anglois & Catabas partis de la Virginie vinrent auprès du fort du Quesne, où ils leverent la chevelure à trois Chaouanons. M. de Lignery les fit poursuivre par des François & des Sauvages qui en tuerent 3 & en amenerent 2 prisonniers. Rocheblave, cadet de la colonie, qui venoit du fort de Cumberland, en rencontra deux & les amena prisonniers. Un d'eux étoit Anglois & avoit la chevelure faite à la sauvage; c'est assez l'usage de leurs partisans. Ils ne sauroient reprocher aux François ce déguisement sous lequel ils se croyoient plus redoutables.

En Janvier 1757, les Iroquois & les Loups, ou Chaouanons de Theogen, se trouverent ensemble 1757.

en grand nombre à Niagara dans
1757. un grand conseil. Les Loups rendirent aux Iroquois la *Machicote* (*a*) qu'ils leur avoient mise lorsqu'ils s'étoient retirés des pays maritimes pour venir habiter leurs frontieres. Ceux-ci leur annoncerent que désormais ils vouloient être des hommes & faire la guerre aux Anglois, dont ils avoient fait périr ou pris 3 à 400 dans la campagne précédente. Ils assurerent encore qu'ils vouloient se lier avec les François, qui ne leur étoient pas connus auparavant, & qu'ils leur conseilloient de tenir la main de leur pere le François, comme ils étoient résolus eux-mêmes de le faire.

En Avril, on fut obligé de ren-

(*a*) C'est une jupe, pour désigner qu'ils les regardoient comme des femmes, & qu'ils les empêchoient de faire la guerre.

voyer de la presqu'isle à Niagara 43 hommes & un sergent, faute d'y avoir des vivres dans ce poste. Ils vinrent à pied. 1757.

Il arriva encore à Niagara des Renards, ou Outagumis, domiciliés parmi les Loups & les Sonnontoins. Depuis la guerre qu'ils avoient eue avec les François, ils n'avoient plus fréquenté nos postes. Ils vinrent au nombre de 30 assurer le commandant qu'ils vouloient aussi tenir les François par la main, qu'ils avoient envoyé leurs jeunes guerriers en parti avec les Loups. On apprit d'eux que les Anglois construisoient beaucoup de bateaux sur la Susquehana auprès du fort Schamokin.

Ces Sauvages ajouterent que Johnson avoit envoyé des colliers par un ânier & un Onontague aux Sonnontoins & aux Loups, pour enterrer la hache de leur pere,

qu'ils ne pouvoient plus sortir pour
1757. leurs plus pressans besoins, sans crainte d'avoir la chevelure levée. Ces nations répondirent, malgré cela, que leur parti étoit pris, & que leur pere le François leur avoit tracé un beau chemin. En conséquence, il partoit successivement de tous les postes depuis Frontenac jusqu'au fort du Quesne, des partis de Sauvages & quelques François, qui désoloient les frontieres de la Nouvelle-York, du Gersey, de la Pensylvanie, du Mariland & de la Virginie, d'où l'on apportoit toujours des chevelures, & l'on amenoit des prisonniers; ce qui obligea les colons d'abandonner leurs habitations dans toute la longueur de cette frontiere, & de construire des petits forts à tous les débouchés.

Le 6 Mai, un Sauvage Iroquois & un Anglois qui s'étoit domici-

lié parmi eux, vinrent à Niagara. Ils dirent à M. Pouchot que le roi de France avoit été tué, & que le roi de Pruſſe avoit pris la reine d'Hongrie, quoiqu'il ne fût encore arrivé aucun vaiſſeau de France. Ce commandant trouva ces nouvelles ſi extraordinaires qu'il crut devoir en faire part à M. de Vaudreuil. Il fut vérifié que le roi avoit été bleſſé, & que la reine de Pologne avoit été arrêtée par le roi de Pruſſe. 1757.

Les commandans de tous les poſtes des pays d'en haut, envoyoient les ſauvages de différentes nations à Mont-Réal, pour joindre l'armée; mais la petite vérole qui régnoit dans quelques endroits, en fit retourner beaucoup ſur leurs pas, parce qu'ils craignent extrêmement cette maladie. On en raſſembla cependant 1900, y compris nos domiciliés. Il n'y en avoit

jamais eu pareil nombre rassemblés
1757. en Canada.

Le général Loudon étoit arrivé dans ce tems d'Angleterre. Il fut à Philadelphie tenir un grand conseil, pour engager les Quakers à lui fournir des subsides; ce qu'ils refuserent, en disant qu'il ne leur étoit pas permis de faire la guerre.

Les Missisakes qui devoient descendre à Mont-Réal, s'étoient rassemblés, au nombre de 90, à Taronto, où il n'y avoit qu'une dixaine d'hommes de garnison, quoiqu'il fût bien fourni de marchandises. La traite de ce poste appartenoit à M. Varrin. Ils formerent le projet d'égorger cette petite garnison & de piller le fort. M. de Noyelle qui y commandoit, étant averti par un françois domicilié parmi eux, qu'ils n'attendoient que des nouvelles du détroit pour l'exécution de leur dessein, envoya un

canot & deux hommes à Niagara qui en étoit éloigné de 30 lieues, pour demander du ſecours. M. Pouchot fit partir ſur le champ M. de la Ferté, capitaine de la Sarre, & M. de Pinſun, officier de Béarn, avec 61 hommes, ayant l'un & l'autre un pierrier dans leurs bateaux. Ils arriverent le lendemain à 4 heures du ſoir à Taronto, où ils trouverent les Sauvages dans leurs huttes auprès du fort. En paſſant devant eux, ils ſaluerent leur campement de leur artillerie & mouſqueterie à balles; mais en tirant ſeulement en l'air. M. Pouchot le leur avoit recommandé dans leur inſtruction. Enſuite on fit appeller en conſeil les Miſſiſakes fort étonnés d'une pareille aventure & d'avoir été découverts dans le fort. Ils avouerent tout, & dirent qu'ils n'avoient pas d'eſprit. Ils ajouterent qu'on leur avoit 1757.

conté de mauvaises nouvelles, que
1757. nous avions fait venir des troupes de France pour les tuer, que nous avions fait la paix avec les têtes plates leurs ennemis, que les Anglois nous avoient battus, que nous le leur cachions, & autres raisons de cette espece : mais la seule vraie, c'est qu'ils se sentoient en force, & qu'ils pouvoient avoir beaucoup d'eau-de-vie pour rien. Sans prévoir les conséquences, ils avoient imaginé ce projet.

On doit juger par ce complot, de la confiance que l'on peut mettre dans ces peuples. Cette nation étoit néanmoins la plus dévouée aux François, & les a très-bien & très-fidelement servis dans cette guerre. Ces Missisakes sont plus dangereux que les Iroquois, parce qu'ils ne vivent que de leur chasse. Ils partirent tout de suite pour Mont-Réal, & se comporterent bien dans

dans la campagne du fort George. La nation désavoua ces guerriers, & fut très affectée de cet événement. 1757.

Au commencement de cette année, les Cherakis, les Têtes-Plattes & les Catabas, demanderent à faire la paix aux nations affidées aux François, promettant de frapper sur l'Anglois, si on les laissoit en repos, ce que quelques-uns ont exécuté. Les Chicachas ne voulurent pas entrer dans ce traité.

Il seroit trop long & trop ennuyeux de donner les détails des partis qui se sont faits. Nous eûmes à peu près dans ce mois, trois officiers du Canada pris & tués, leur parti qui étoit de 100 Sauvages, les ayant quittés. Le Sr. Bellestre, fils, qui fut pris par les Cherakis, devint un chef très-consideré parmi eux, & les engagea dans la suite à servir les François.

1757. Nous rapporterons ici un exemple singulier de pressentiment. La mere d'un chef de guerre Missisake, nommé Techicabavoui, vint trouver M. Pouchot, le 22 Juin, & lui dit : mon pere, je viens te dire que mon fils a fait coup. Il lui demanda si quelqu'un de sa troupe étoit revenu : elle dit que non, mais qu'il y avoit 10 jours qu'elle sentoit ses mamelles tressaillir, & que depuis elle ne sentoit plus rien. Cette remarque n'étoit point, selon elle, équivoque; elle l'avoit toujours trouvée sûre. En effet, le 5 Juillet, Techicabavoui arriva à Niagara avec cinq chevelures. Il avoit eu un homme de son parti blessé.

Le 1. Juillet, il y eut un grand conseil à Niagara, où les Iroquois assurerent par un beau collier les Hurons, Ouias, Miamis & Outacuais, qu'ils avoient pris la hache pour

leur pere, & qu'ils ne la quitteroient plus. Ces nations se défient toujours de l'Iroquois & ne l'aiment point. Chacune jalouse de sa supériorité sur l'autre, ne regarde les cinq nations que comme les alliés des Anglois. Elles ont toutes peu de liaisons avec celles-ci qu'elles fréquentent rarement. M. Pouchot les régala ensemble de l'eau-de-vie, mais avec modération. 1757.

Le lendemain, les Ouias répondirent aux Iroquois par le même collier, mais couvert de vermillon; ce qui est une invitation de guerre. Ils leur recommanderent de suivre la volonté de leur pere, & de ne point écouter de mauvaises paroles; qu'ils étoient bien fâchés d'avoir suivi celle des Hurons qui, aussi bien qu'eux Iroquois, faisoient toujours de belles promesses, sans rien exécuter; qu'ils les invitoient

1757. par ce collier, à apporter à leur pere de Niagara, de cette mauvaise viande qu'il aimoit tant. Ils exprimoient par là des prisonniers Anglois.

Ils dirent aux Hurons : „ Vous
„ autres, vous avez de l'esprit, les
„ jésuites vous en ont donné. Vous
„ êtes de la priere, vous allez à
„ la messe. Nous vous conseillons
„ de faire un bon usage de votre
„ esprit, & de suivre les volontés
„ de notre pere (*a*), comme nous
„ le faisons, quoique nous n'ayons
„ pas d'esprit „ (*b*).

Les Kicapous & les Mascoutens se joignirent à eux, pour descendre à Mont-Réal. Ces différentes nations laisserent à Niagara leurs femmes & leurs enfans, au nombre de

---

(*a*) Ils désignoient par-là le gouverneur du Canada ou le roi.

(*b*) Ils vouloient dire par-là qu'ils n'étoient pas Chrétiens.

150, qui y resterent jusqu'à leur retour. Cependant il n'y arriva presque point de marchandises & d'eau-de-vie, ce qui attrista les Sauvages. Tous les postes étoient épuisés par le grand nombre d'équipemens qu'il falloit donner aux guerriers, & par les présens qu'il étoit nécessaire de faire aux Sauvages qui venoient en conseil & y revenoient souvent en nombre. 1757.

Les régimens partirent vers le 20 Mai, pour monter à Carillon, où l'on travailla aux préparatifs du siege du fort George. M. de Montcalm y vint en Juin. Les 4 bataillons françois qui pouvoient faire environ 1600 hommes, les troupes de la colonie 800, les Canadiens 900 hommes, & 1900 Sauvages, partirent dans les premiers jours d'Août de la Chutte, pour se rendre au fort George. M. le chevailler de Levis, à la tête d'un gros dé-

tachement de Canadiens, Sauva-
1757. ges, & des piquets de troupes, marcha par terre sur la droite du lac, pour être à portée de couvrir le débarquement de l'armée qui y fut en bateau.

Cet officier arriva auprès du fort George, sans trouver d'autre obstacle que celui du pays qui étoit très-difficile. M. de Montcalm avoit à l'avant-garde de son armée navale, des canots de Sauvages. Au débouché d'une pointe, ils apperçurent un détachement anglois d'environ 150 hommes en bateaux, qui venoit à la découverte. Les Sauvages, quoiqu'en simples canots d'écorce, attaquerent les bateaux les plus avancés à coups de hache & de fusil, & se jeterent à la nage pour y entrer. Les ennemis furent si étourdis de cette hardiesse, qu'ils se laisserent enlever ou noyer environ 60 à 70

hommes. Le reste qui étoit un peu en arriere, regagna au plus vîte la plage du fort, sans chercher à secourir leurs camarades. 1757.

Les Anglois avoient formé un camp retranché sur la hauteur contre laquelle ce fort étoit adossé. Ils y avoient placé environ 2000 hommes, & 4 à 500 dans la place. Dès le soir de l'arrivée, on travailla à des batteries pour battre le fort & le camp, & on ouvrit une espece de boyau qui alloit jusqu'à 150 toises environ du fort. Nos Sauvages & les Canadiens se dispersèrent dans les bois, sur les hauteurs qui l'environnent, pour empêcher la retraite des ennemis, qui, battus dans leurs retranchemens & le petit fort, voyant toute communication interceptée, se rendirent le 10 Aout (*a*). On a vu dans le

(*a*) Quoique la place ne tînt que

tems les détails de ce siege. Nous
1757. ne ferons mention que d'un événement singulier auquel sa capitulation donna lieu.

Les troupes angloises se rendirent, à condition de ne pas servir de 18 mois contre S. M. T. C. & ses alliés, & d'être renvoyées dans la Nouvelle-Angleterre (*a*). Les François devoient les escorter jusqu'à mi-chemin du portage du

---

six jours de tranchée ouverte, le colonel Monro, qui y commandoit, se défendit néanmoins avec valeur. Le général Webb, à la tête d'un corps de 4000 hommes, & fort peu éloigné, n'osa jamais le secourir.

(*a*) Une autre condition essentielle de cette capitulation, qui avoit été rédigée par M. de Bougainville, fut l'échange général des prisonniers faits de part & d'autre, dans l'Amérique Septentrionale, depuis le commencement de la guerre. La garnison du fort St. George entroit dans cet échange.

fort St. George. En conféquence, elles fortirent avec armes & bagages, marchant en colonne, avec le détachement d'efcorte. Les Sauvages que la curiofité attira autour d'eux, quoique très prévenus par M. de Montcalm de ne les point inquiéter, les fuivoient tous éparpillés dans les bois de cette gorge. Dès que l'efcorte eut quitté les Anglois, quelques Sauvages effayerent de les agacer, plutôt pour juger de leur contenance que dans un autre deffein. Ils enleverent quelque partie de leur équipage. Voyant ces troupes embarraffées fur ce qu'elles devoient faire, & étonnés de leurs cris, ils commencerent à les dépouiller; peut-être furent-ils follicités par leurs interprêtes françois qui, fâchés de voir les Anglois s'en retourner fans profiter d'aucun butin, comme ils avoient fait à l'af- 1757.

1757. faire de Braddock, les encourageoient à prendre leurs équipages. Enfin, ils les attaquerent de toute part, tomberent sur leurs équipages, & les dépouillerent. Ceux qui résisterent furent tués, & d'autres emmenés prisonniers, au nombre de 12 à 1500. M. de Montcalm les fit presque tous relâcher, mais tout nuds; les officiers & soldats françois se dépouillerent pour les couvrir, & on les renvoya plus sûrement.

La position de ces troupes étoit sans doute fort embarrassante, parce qu'elles pouvoient croire que les François les attaqueroient, si elles se battoient avec nos Sauvages. Certainement, si elles eussent montré de la fermeté aux premiers qui vinrent les insulter, elles auroient sûrement prévenu ce malheur qu'elles ne pouvoient attribuer aux François. A leur arrivée en Angle-

terre, elles firent cependant sonner fort haut cette infraction, & ne voulurent plus tenir la capitulation. Il est démontré que sans les soins que se donnerent les François, il n'en seroit pas retourné un seul dans ce pays. Les Anglois savent par leur expérience, que l'on n'est point maître de cette espece d'hommes qui se comporterent avec la plus grande bravoure pendant le siege. Malgré les canonnades, ils s'approchoient à leur maniere jusques sous le fort, y tuoient les sentinelles & tout ce qui vouloit communiquer du fort au camp retranché. 1757.

On ruina le fort St. George. On emporta toutes ses munitions (*a*) à Carillon, où l'armée passa le ref-

(*a*) Elles étoient très-abondantes, & on en tira 36 milliers de poudre, 23 pieces de canon, 4 mortiers, un aubutz, & dix-sept pierriers.

te de la campagne à faire continuel-
1757. lement des partis sur cette fron-
tiere, & à travailler à perfection-
ner ce fort. Les Sauvages partirent
pour retourner dans leur pays. Ils
emporterent avec eux une maladie
qui en fit périr beaucoup; quel-
ques-uns d'eux voyant quelques
fosses nouvelles, déterrerent des
cadavres pour avoir leur chevelure.
Malheureusement il s'en trouva qui
étoient morts de la petite vérole.
Ce levain se communiqua aussi-tôt
à ces Sauvages. La nation des Pou-
téotamis, une des plus braves &
des plus attachées à la France, pé-
rit presque toute de cette épidémie.
On regréta sur-tout quelques
chefs que les François estimoient
beaucoup.

Les deux bataillons de Berri, des ingénieurs, des officiers d'artillerie, & des recrues arriverent dans le mois de Juillet à Québec,

avec une quinzaine de bâtimens chargés, à ce que l'on disoit, de vivres. 1757.

L'événement de la prise du fort George, consterna la province de New-York. Il est certain que, si M. de Montcalm eût pu garder ces Sauvages, il n'auroit dépendu que de lui, de ruiner tout ce pays jusqu'à la capitale. Il se trouvoit alors sans aucune défense. On fut cependant réduit, dans cette partie, à ne former que des partis de Canadiens & de nos Sauvages domiciliés.

En Août, M. de Vaudreuil envoya à Niagara des Abenakis pour faire connoissance avec les Loups de Theaogen, qui sont à peu près de la même nation. Ils amenerent avec eux un jésuite, leur missionnaire. Dans leur conseil, les Abenakis donnerent aux Loups un beau collier, pour les engager à écouter

1757. & à recevoir ce pere chez eux. Les Loups répondirent qu'ils étoient charmés que le maître de la vie leur eût procuré cette occasion de se voir & de se lier ensemble, & écoutoient avec plaisir leurs paroles; qu'ils se défieroient de l'Anglois, quelque avantage qu'il leur proposât. Enfin, ils ajouterent qu'ils porteroient ce collier à leur nation, qu'ils inviteroient tout le monde à écouter le missionnaire, & que dans le printems ils reviendroient rendre réponse au commandant. Le jésuite leur fit un discours sur l'excellence de la religion. Un d'eux lui dit avoir été baptisé, qu'il n'ignoroit pas, continua-t-il, que pour jouir de la vie bienheureuse, il falloit savoir qu'il étoit venu au monde un petit enfant qui avoit prêché pendant sa vie, qu'à l'âge de 30 ans on l'avoit fait mourir, en lui perçant les mains

& les pieds. C'étoit lui qui avoit enſeigné la vie de l'autre monde, 1757.
& qu'on ne pouvoit l'avoir que par lui. A l'égard de la Trinité, il diſtinguoit la premiere perſonne par un grand chef, en le comparant à un roi; la ſeconde, par un capitaine, & la troiſieme, par l'égliſe ou la priere. Ces trois perſonnes avoient fait les hommes tels qu'on les voyoit ſur la terre, comme rouges, noirs & blancs: qu'il les avoit deſtinés l'un pour la priere, l'autre pour la chaſſe, & l'autre pour la guerre; mais qu'après cela il les laiſſoit agir à leur volonté, ſans s'en mêler dans ce monde. On rapporte ce trait, afin de faire juger comment la plupart des Sauvages conçoivent les grandes & ſublimes vérités de notre religion. Celui-ci paroiſſoit avoir été endoctriné par quelque miniſtre anglois.

1757. il arriva dans le même tems à Niagara deux especes d'hermites pris par un parti d'Outaouais, dans le haut de la Manenguelée. Ces deux hommes y étoient établis depuis près de 20 ans, du consentement des nations de la Belle-Riviere. Ils dirent à M. Pouchot, qu'ils suivoient le rit romain dans leurs prieres, qu'ils avoient trois couvents en Pensylvanie, composant 1500 religieux (*a*); & que leur fondateur étoit Frisham Cotre-Chiété. Ils ajouterent que les Anglois ayant voulu les contraindre à servir dans la guerre, ils avoient été obligés la plupart de se disperser dans les bois, qu'eux étoient trois freres, que les Anglois les avoient d'abord enlevés de leur désert, & les avoient

(*a*) Ce sont les *Dumblers*, espece de sectaires cénobites. Voyez ce qu'en dit M. l'abbé Raynal, *hist. pol. & phil.* T. V. p. 445. & suiv.

tenus long-tems en prison, pour découvrir s'ils avoient des rélations avec les François & leurs Sauvages, que n'ayant rien découvert, ils les avoient relachés, à l'exception de leur troisieme frere qui étoit encore retenu prisonnier à Williamsbourg. Ces gens paroissoient fort unis & véridiques. Ils étoient en vénération parmi les Sauvages de ces cantons. 1757.

La prise du fort George rassura tous les postes du Canada. M. Pouchot avoit mandé, en Septembre, à M. de Vaudreuil, que le fort de Niagara & ses bâtimens étoient finis, & les chemins couverts palissadés. Comme ce poste étoit le plus considéré, soit par sa situation, à cause du grand nombre de Sauvages qui y commerçoient & venoient de toutes parts pour traiter & aller en parti, il fut bientôt envié par tous les offi-

ciers de la colonie. D'ailleurs ils 1757. étoient extrêmement jaloux de voir commander un François dans un endroit où ils croyoient pouvoir faire leurs affaires. M. de Vaudreuil ne put résister à leurs sollicitations, &, contre l'avis de M. de Montcalm qui connoissoit bien l'importance de ce poste, il fit relever en Octobre M. Pouchot, par M. de Vassan, un des premiers capitaines & des plus accrédités de la colonie. M. Pouchot qui ne s'étoit attaché à Niagara qu'à remplir les objets qui pouvoient aller au bien du service, & qui n'avoit jamais songé à y faire aucun bénéfice de quelque nature que ce fût, en repartit satisfait de la conduite qu'il y avoit tenue, & emmenant les piquets françois qui y étoient montés avec lui. Les nations sauvages furent très-mécontentes de le voir partir, parce qu'elles avoient pour

lui une ſinguliere conſidération, à cauſe du bon traitement qu'elles en recevoient, n'étant pas accoutumées d'avoir des chefs auſſi déſintéreſſés. 1757.

Deux guerriers Iroquois qui arrivoient d'un parti, comme le bâtiment venoit de démarer, & qu'il s'étoit mis ſur une ancre au large pour attendre que le vent fût fait, ſe jeterent à la nage pour venir trouver M. Pouchot, & lui témoignerent la douleur la plus vive & la plus attendriſſante de ſon départ. Ils vouloient lui donner des colliers pour reſter; mais leur ayant dit que le général lui ordonnoit de deſcendre, ils répondirent : notre pere ne nous aime donc plus ; il veut nous abandonner, puiſqu'il nous ôte un chef que nous aimons tous. Il leur repréſenta que le général avoit beſoin de lui à Mont-Réal, qu'il avoit chargé tous les

chefs de les traiter aussi bien que
1757. lui, & qu'il les tiendroit toujours par la main. On eut bien de la peine à les engager à quitter le bord. Ils lui annoncerent qu'ils ne reviendroient plus au fort.

M. de Vassan, par une espece d'économie mal placée, augmenta encore leur mécontentement. Plusieurs partis qui étoient en campagne étant de retour, se trouverent accueillis froidement, & furent mécontens de la façon dont il leur faisoit des présents qui sentoient l'épargne. C'est un grand vice parmi eux, pour un chef, que d'être avare. Il faut affecter un air de générosité, autrement ils vous méprisent. M. de Vassan crioit contre la prodigalité de M. Pouchot, dont la conduite a été assez justifiée par l'événement, comme on le verra dans la suite.

La traite du poste de Niagara

qui se faisoit toute pour le compte du roi, y fut quadruple pendant 1757.
cette campagne, soit à cause des Sauvages que la curiosité y attiroit, & le récit qu'ils faisoient dans leurs nations des bons traitements qu'ils y recevoient, soit parce que ceux qui y venoient former des partis de guerre y apportoient aussi de quoi traiter. La seule attention de M. Pouchot étoit que les gardes-magasins fissent bien le compte aux Sauvages, & il n'eut qu'à se louer pendant son séjour de l'exactitude de ces employés. Il rendoit un compte exact à M. de Vaudreuil de la quantité des présens qu'il étoit obligé de faire aux Sauvages pour le service, de la situation des magasins, pour qu'on pût corriger sa conduite, si elle n'étoit pas conforme aux intentions du général qui ne cessa jamais de l'approuver. M. Pouchot prohiba tout commer-

ce des François ou Canadiens avec
1757. les gardes magasins, soit en achat, soit en revente, & défendit de prendre aucune marchandise étrangere pour le compte du roi. On ne recevoit dans le magasin que ce que l'intendant y faisoit passer par les bâtimens. Ces commerces étrangers étoient la source de toutes les déprédations commises dans les autres forts; aussi ne se fit-il point, pendant le séjour de M. Pouchot à Niagara, de fortunes à la mode de ce tems; ce qui mécontenta les Canadiens qui étoient sous ses ordres.

Nous avons dit, que le bâtiment attendoit sur une ancre que le vent se décidât. Il passa au N. O, & à 4 heures après midi on sortit de la riviere. Le vent, qui fraîchissoit continuellement, obligea de se mettre sous la Misaine, tous les ris pris. On ressentoit des gruins très-

violens par intervalle, accompagnés d'éclairs. 1757.

Vers les 11 heures du soir, à l'approche d'un de ces gruins, il parut des feux électriques aux pointes de deux mâts, & aux bouts de toutes les vergues. Ces feux avoient 8 à 10 pouces de longueur, & paroissoient de 3 à 4 pouces de largeur, très-brillants. Les Marins les appellent *feux St. Elme.* Ils allarmerent beaucoup notre équipage. On fit d'abord fermer les écoutilles, les tuyaux des pompes & autres endroits par où on imaginoit que ce feu pourroit pénétrer. M. Pouchot, que cela amusoit, rassura néanmoins les passagers, & lorsqu'il succédoit un gruin à l'autre, il leur annonçoit ces feux qui se montrerent encore deux fois. Ils disparoissoient aussi-tôt que le nuage s'éloignoit de l'athmosphere d'attraction du bâtiment. Ils s'allu-

moient, au contraire, subitement,
1757. dès que ces nuages y arrivoient. Cela dura environ une demi-heure chaque fois. Au point du jour le vent fraîchit si fort que l'on fut obligé de courir à sec les toujours vent arriere, & l'on arriva en 21 heures de Niagara à Frontenac. C'est un des passages le plus court que l'on puisse faire, ayant parcouru environ 90 lieues dans cet intervalle de tems. M. Pouchot & les officiers de son détachement ne mirent que deux jours de Frontenac à Mont-Réal, où ils furent très-bien accueillis par les deux généraux.

Le 29 Novembre, M. Bellestre, capitaine de la colonie, revint d'un parti sur la riviere de Mohack ou des Agniers. Il avoit brûlé 12 à 13 maisons d'un village allemand auprès du fort qui le défendoit, & amené avec lui une soixantaine de prisonniers

prisonniers hommes, femmes & enfans. Il y eut dans cette affaire un lieutenant de la colonie blessé griévement (*a*). 1757.

(*a*) Avant de finir la relation de cette campagne, M. Pouchot auroit dû parler de l'avortement des projets des Anglois sur Louisbourg, qui fut l'ouvrage de M. de Machault, ministre de la marine. Plusieurs escadres qui paroissoient avoir des destinations différentes, s'étant réunies au port de Louisbourg, l'amiral Holbourne ne put rien tenter contre cette place. Le 25 Septembre il fut assailli dans sa croisiere par un coup de vent de S. qui démâta 11 de ses vaisseaux, & fit périr sur les roches le *Tilbury*. L'escadre françoise, aux ordres de M. Dubois de la Mothe, auroit profité de ce désastre, sans la maladie qui commençoit alors à se manifester dans ses équipages. Elle fut plus funeste à notre marine que la perte d'une bataille. Les vaisseaux n'arriverent à Brest que par une espece de miracle. Ils étoient tellement infectés qu'on

1758. Dans le commencement de Janvier, il vint à Carillon un détachement anglois de 150 hommes, qui y tuerent 16 de nos bœufs. Dans ce mois, il y eut un de nos cadets tué & un de bleſſé, dans un parti fait ſur le fort Cumberland en Virginie. Mouet, cadet de la colonie, que M. Pouchot avoit envoyé en parti avec des Sauvages, revint de Penſylvanie avec 14 chevelures ou priſonniers.

En Février, M. de Langis, officier de la colonie, fut de retour à Carillon d'un parti fait du côté du fort Edouard, ou Lydius, d'où il amena 3 priſonniers & 23 chevelures. Ces priſonniers dépoſerent qu'il étoit arrivé 20 régimens de la vieille Angleterre, & que l'on méditoit de grands projets pour la

---

donnoit la liberté aux galériens qui s'offroient de les vuider.

campagne prochaine : (ces troupes étoient de celles qui avoient capitulé à Clofter-Seven). Ils ajouterent que leur général Loudon s'étoit brouillé avec Shyrley, & qu'ils avoient envoyé leurs griefs en Angleterre. 1758.

Le 1 Mars, il partit de Mont-Réal un parti de 200 de nos Sauvages domiciliés, & de 40 Canadiens. Ces Sauvages, arrivés au fort, demanderent au commandant M. d'Hebecourt, des vivres, & dirent qu'ils vouloient un peu fe repofer quelques jours avant que de fe mettre en marche. Il leur en fit donner avec un peu d'eau-de-vie. Ces Sauvages retournés à leurs campemens, où ils fe mirent à boire, un d'eux, qui ne voulut pas être de la partie, fe mit à jongler. Au bout de quelque tems il appelle les autres pour tenir confeil. Il leur dit, qu'il a jonglé, que les Anglois avoient un

parti dehors qui venoit à Carillon, 1758. & qu'il ne devoit pas être loin. Il exhorta ensuite ses camarades à partir le lendemain; ce qu'ils firent en effet. Le commandant surpris assez agréablement de leur prompte résolution qui le débarrassoit d'eux, leur accorda ce qu'ils demandoient. Quelques officiers de la garnison & soldats voulurent être de ce parti. Ils se mirent en marche du côté du lac. A 3 lieues en avant, leurs découvreurs reconnoissant des pas d'hommes en nombre sur la glace du lac, en vinrent rendre compte. On se détermina aussi-tôt à rentrer dans les bois par où les Anglois devoient passer. Nos découvreurs, voyant la troupe angloise descendre un petit côteau, coururent avertir leurs gens qui étoient proches. Ils arriverent sur une petite hauteur, dans le tems que les Anglois étoient au

bas du côteau ; ils les attaquerent, & dans un inſtant ils en eurent tué 146. Il ne s'en ſauva qu'une quinzaine de 200 qu'ils étoient. Robert Roger, qui les commandoit, y laiſſa ſon habit, ſa commiſſion & ſes inſtructions pour mieux fuir. Il s'étoit joint 11 officiers ou volontaires à ce détachement, dont 4 étoient des régiments venus dernierement de l'Angleterre. Cinq furent ſe rendre priſonniers à Carillon, s'étant perdus dans les bois où ils étoient affamés. Nous eûmes dans cette affaire 5 Iroquois du Saut tués, un Nepiſſin du Lac & 3 autres Iroquois bleſſés à mort. C'eſt encore une action des plus vigoureuſes des Sauvages. Ils avoient à faire à un détachement d'élite de volontaires, ſous la dénomination de *découvreurs*. 1758.

Le 1 Avril, il faiſoit aſſez beau. Le ſoleil avoit eu un cercle preſque

aussi grand que l'horizon. Il fut
1758. très-ardent par intervalle dans la journée. Le soir, vers les 9 heures, il se forma un arc-en-ciel de lumiere boréale de l'est à l'ouest, dont le diametre avoit près de 9 lieues, une extrêmité tenant au village du Lac des deux montagnes, & l'autre au village de Château-Gay. Rien de plus majestueux : le ciel étoit fort serein des deux côtés; sa largeur étoit au moins triple des arcs-en-ciel ordinaires. La lumiere, fort vive, augmentoit de tems à autre, comme un feu animé par l'air. Sa couleur étoit d'un blanc pâle. Ses extrêmités formerent une pointe, comme le bois d'un arc. Il se dissipa en moins de demi-heure. La lumiere boréale, qui s'étendoit du sud au nord, éclairoit plus vivement & formoit de fort grands rayons, celle-ci dura plus de deux heures.

Un parti de Sauvages Iroquois de la Préſentation, avoient réſolu d'aller en parti au village Palatin, ſur la riviere des Agniers ; mais la plupart s'étant bientôt après déſiſtés de cette entrepriſe, un de leurs chefs voulut en pourſuivre l'exécution, deux autres guerriers ſe joignirent à lui. Ils arriverent enſemble à la nuit auprès de la premiere maiſon du village, où il y avoit 11 hommes de garde qui jouoient tranquillement, ayant leurs armes le long du mur en dedans de la chambre, à côté d'une fenêtre par où les Sauvages les voyoient. Le chef qui s'étoit embuſqué tout auprès de cette fenêtre qui étoit fort baſſe, propoſa à un des deux guerriers d'attaquer ces gens-là. Ils le refuſerent, voyant cette quantité de monde. Après quelque exhortation inutile, le chef leur dit : quand je ſuis parti, j'ai jeté mon 1758.

corps ; ainsi je pars pour attaquer,
1758. vous me suivrez, si vous voulez. Cet homme qui a près de cinq pieds neuf pouces, jeune & vigoureux, saute aussi-tôt par la fenêtre, tout nud & barbouillé en noir, son fusil à la main, & faisant les cris ordinaires. Ces miliciens anglois, qui ne s'attendoient à rien moins qu à cette apparition, se levent &, tout effrayés, se refugient dans un coin de la chambre. Le Sauvage en faisant des hurlemens, & se démenant comme un possédé, voit les fusils, les prend, les jette par la fenêtre avec le sien, auquel il ne prit pas garde. Dans cet intervalle, les deux autres Sauvages, appercevant leur camarade dedans, qui se battoit avec les Anglois le couteau à la main (ils le portent toujours pendu au col) pour les empêcher de s'en saisir, entrent par la fenêtre, en poussant des cris.

Les Anglois, les croyant plus en nombre, demandent humblement quartier. Nos trois Sauvages les attachent & les amenent à Mont-Réal. Si tout le monde n'avoit pas vu ces prisonniers, on ne pourroit croire cette aventure. 1758.

Dans les premiers jours de Mai, un détachement de 45 soldats & un officier, parti de Carillon en bateau pour aller chercher des planches que l'on scioit de l'autre côté de la riviere, fut fusillé, en mettant pied à terre, par une quarantaine de Sauvages qui tuerent ou prirent 17 hommes. On apprit dans ce tems-là, par un courier de Niagara, que les Sauvages, appellés *Folles-Avoines*, avoient tué 22 François, & pillé le magasin du poste de la Baye. On verra bientôt la réparation qu'ils en firent.

Avant de commencer à rappor-

ter les opérations de la campagne,
1758. nous dirons un mot de la situation du Canada. Tous les partis qui se faisoient de toute part, avoient occasionné une grande consommation de vivres & de marchandises. Les ennemis prirent 14 ou 15 vaisseaux destinés pour ce pays, ce qui avoit encore bien diminué les provisions : aussi cet hyver le vin valut déja 400 liv. la barrique, payé en argent; le minot de bled d'Inde un louis, ou 6 liv. le boisseau : le reste en proportion.

L'intendant fut obligé de prendre des marchandises chez des particuliers, pour munir les postes. Les officiers Canadiens qui y commandoient, faisoient venir de France, pour leur compte, les marchandises nécessaires pour la traite avec leurs Sauvages, leur équipement, & les présens qui leur étoient destinés. Ils exigeoient

du roi un prix considérable. Leurs comptes étoient passés sans difficulté, parce que c'étoit tous des officiers favorisés, & que les détails de ces fournitures étoient certifiés par eux-mêmes. On doit s'imaginer qu'ils n'y perdoient rien. Aussi dans deux ou trois ans, ils firent de grandes fortunes. Les troupes françoises, qui n'avoient aucune de ces ressources, souffroient beaucoup à cause de l'augmentation du prix de toutes choses. On ne leur fournissoit plus rien des magasins du roi. Elles se trouvoient réduites à leur ration. Comme l'officier & le soldat étoient obligés de faire de leurs deniers leur approvisionnement pour toute la campagne, ils ne pouvoient avoir à l'armée que ce qu'ils portoient avec eux, tandis que les officiers Canadiens avoient la ressource de leurs domaines. Conséquemment cette campagne

1758.

devint très-chere aux premiers.

1758. Le 19 Mai, huit vaisseaux arriverent à Québec. Ceux du munitionaire devoient venir en trois flottes; ces premiers bâtimens dirent que la seconde flotte avoit été attaquée par les Anglois, & qu'ils en croyoient beaucoup de pris.

Le 5 Juin, des prisonniers faits par un parti Nepissin (*a*), dirent que l'armée angloise commençoit à s'assembler au fort George. Le 7, Languedoc partit de ces quartiers pour Carillon; le 12, Guienne; le 15, Royal-Roussillon; le 17, la Sarre; le 20, Bearn. La Reine & Berri étoient aussi partis de Québec pour se rendre à ce fort, ainsi que Mrs. de Montcalm & de Bourlamaque.

M. de Levis étoit resté à Mont-Réal, parceque, suivant le projet

(*a*) Sauvages chrétiens domiciliés.

de cette campagne, il devoit partir avec un détachement de 300 hommes de troupes françoises, & 900 Canadiens, soldats de la colonie & Sauvages, pour entrer dans la Nouvelle Angleterre par Corlac. Les piquets françois étoient de la Sarre, Royal-Roussillon & Béarn, chacun de 74 hommes, un capitaine & deux lieutenants. M. Pouchot, comme l'ancien capitaine, les commandoit. Le 28, un courrier de Québec apprit l'investissement de Louisbourg, & que cinq vaisseaux de ligne avoient mouillé dans la riviere (*a*), parce qu'ils n'avoient pu entrer dans ce port. Ils portoient quelques vivres, des munitions & quelques recrues. Tous les officiers avoient de fortes pacotilles. On disoit qu'ils en 1758.

(*a*) C'étoit l'escadre de M. du Chaffault.

avoient vendu pour un million.

1758. Le 29, un parti sauvage revint de Carillon avec 20 prisonniers, dont deux officiers. Ils déposerent que leur armée étoit forte de 31 mille hommes, destinés à venir attaquer Carillon. Par des lettres interceptées, l'on apprit qu'ils devoient faire une fausse attaque sur l'Ohio. L'arrivée de M. de Langis de Carillon, confirma ces nouvelles en partie.

Le 30, les piquets destinés pour Corlac, eurent ordre de se rendre à Carillon. Ils partirent le lendemain en bateau, aux ordres de M. Pouchot. Le 4, au soir, il arriva à St. Jean, 30 lieues, par eau, de Mont-Réal. En réfléchissant sur la lettre interceptée que M. de Vaudreuil avoit bien voulu lui communiquer, il jugea que Frontenac étoit menacé. Il écrivit à M. de Vaudreuil, pour l'engager à faire

inceſſamment armer les barques qui s'y trouvoient, & celles qui avoient été priſes à Chouegen, & que ſi elles pouvoient être prêtes, de leur ordonner de bloquer la riviere de Chouegen : les ennemis ne pouvant avoir que de petits bateaux, il leur feroit alors impoſſible d'entrer ſur le lac. Il ne put faire exécuter ce projet qui auroit décidément ſauvé ce poſte, parce que Péan & ſa ſociété s'étoient emparés de tous les agrêts de ces batimens, & les avoient détournés à leur profit. Il arriva le même ſoir à St. Jean, 240 Abenakis avec un officier des troupes de la colonie. M. Pouchot les invita de partir le lendemain avec lui. Ils lui dirent qu'ils attendoient les autres Sauvages & M. Rigaud qui menoit les Canadiens (*a*). Le 6, M. Pouchot, ſe trou- 1758.

(*a*) Ces détails, quoique minutieux,

vant environ à 3 lieues de l'isle au
1758. Chapon, dans le lac Champlain, rencontra un courier envoyé par M. de Montcalm à M. de Vaudreuil pour lui annoncer que l'armée des Anglois avoit débarqué au portage. Une barque mouillée à cette isle, dit à M. Pouchot avoir entendu beaucoup de décharges pendant près de trois heures : cela l'engagea à ne s'y arrêter que quatre heures, pour laisser prendre un peu de repos à sa troupe qui avoit fait, presque sans vents, 24 lieues à la rame. Il repartit le 7 avant jour. Etant à St. Fréderic, auprès du rocher fendu, il rencontra un courier de M. de Montcalm, qui lui apprit que les ennemis étoient à la Chute, & qu'il étoit chargé de lui dire de faire diligen-

---

deviennent nécessaires pour justifier ce que l'auteur dira bientôt sur le retardement de ces troupes.

ce. Il s'informa, ſi on avoit apper-
çu des ennemis le long de la rivie- 1758.
re. Le commandant vint lui dire
qu'il n'en avoit point de connoiſ-
ſance. M. Pouchot continua ſon che-
min, & à 7 heures & demie du ſoir,
il arriva ſous Carillon. Voyant à cet
endroit quelques tentes, il crut
que notre armée s'y étoit retirée;
mais on lui dit que le camp étoit
ſur la hauteur qui eſt à 400 toiſes
en avant de cette place, & que les
troupes y étoient occupées à ſe re-
trancher. Cela l'engagea à monter
tout de ſuite ſur le côteau, pour
voir leurs ouvrages. Il trouva un
plan de retranchement bien tracé
pour la figure du terrein, & un tra-
vail prodigieux fait pour le peu de
tems qui n'avoit pas été de plus de
ſept heures.

Ce retranchement étoit un abat-
tis d'arbres. Le parapet étoit cou-
vert par des branchages entrelaſſés,

1758. présentant leurs pointes moins faciles à franchir que des palissades, & plus à l'abri d'un coup de main. Il empêchoit de découvrir cet espece de retranchement que l'ennemi pouvoit prendre pour un simple abattis. M. Pouchot fut extrêmement satisfait de ces dispositions. Ayant rencontré M. de Montcalm qui l'accueillit comme un homme qui lui amenoit 300 hommes d'élite, (ils avoient été choisis exprès pour l'expédition de Corlac,) ce général lui demanda comment il trouvoit sa position ; il lui répondit : mon général, puisque les ennemis ne vous ont pas fait quitter la hauteur, ils ne peuvent reconnoitre votre retranchement. Il parut surpris & content de cette réflexion.

L'armée ennemie, forte de 22 à 25 mille hommes, étoit commandée, depuis le départ de My-

lord Loudon, par le major-général Abercromby, vieux officier, qui étoit très-circonfpect. Il avoit dans fon armée un jeune feigneur, Mylord d'Ho, ou Hau (*a*), de la plus grande volonté, très-accrédité dans cette armée où il donnoit abfolument le ton. Il étoit venu, dans le mois d'Avril, avec un détachement, reconnoître la pofition du fort de Carillon. Il paroiffoit chargé de diriger tout le projet d'attaque de la campagne; il avoit engagé tous les officiers de fe mettre comme le fimple foldat, craignant l'événement de l'affaire de Braddock, où l'on tira fur les officiers, par préférence. Il engagea toute cette armée à couper les aîles 1758.

(*a*) Les rélations angloifes parlent du Lord Howe, & non de Mylord d'Ho; M. Pouchot a été vraifemblablement trompé par la prononciation angloife de ce nom.

de leurs chapeaux, n'en laiſſant que
1758. deux travers de doigt. Tous les officiers & ſoldats, équipés en eſpece de guêtres, comme les portent les Sauvages & Canadiens, appellées *mituzzes*. Leurs havre-ſacs étoient enveloppés d'une couverte qu'ils portoient comme les Sauvages & les Canadiens. Ils avoient chacun 30 livres de farine, une livre de poudre, quatre livres de balles, outre leur porte-cartouche garni, de façon que cette armée pouvoit être un mois ſans aucun magaſin. Leur bidon étoit garni de rum. Le ſoldat & l'officier faiſoient délayer de la farine avec un peu d'eau. Ils la paîtriſſoient & la faiſoient cuire ſur une pierre, ou ſous la cendre en galettes. Cet arrangement eſt très-bon pour une expédition légere. Le ſoldat y trouve tout ſon néceſſaire, & n'eſt pas plus chargé qu'à ſon ordinaire. Les

officiers & les soldats n'avoient qu'une chemise ; sans doute ils l'a- 1758.
voient choisie bonne & en coton. Mylord Ho avoit donné l'exemple. Il lavoit lui-même sa chemise sale, la faisoit sécher au soleil, en attendant, il se contentoit de sa veste.

Cette armée, qui comptoit de descendre avec peu de difficulté jusques à Mont-Réal, partit le 6 du fort George. Elle parut sur les dix heures du matin au large sur le lac. D'abord on vit cinq berges, ensuite 60, ce qui formoit l'avant-garde de l'armée. Enfin, le lac parut couvert de berges qui contenoient chacune 20 hommes & plus. Ces troupes furent d'abord apperçues par un détachement de nos troupes de 300 hommes, aux ordres de M. de Trépezec, capitaine du régiment de Béarn, qui avoit ordre d'aller jusques à la montagne Pélée pour s'opposer

1758. de toutes ses forces aux troupes qui pourroient venir par terre, comme on le supposoit. Les ennemis furent jusques vers les quatre heures du soir à roder de la droite à la gauche du lac, pour chercher un débarquement, ce qu'ils effectuerent alors en se jetant au camp de Contre-Cœur, & au côté opposé du lac. Par cette manœuvre, le détachement de Trépezec se trouvoit derriere l'armée ennemie. Il fut obligé de gagner dans les bois, pour venir rejoindre notre armée. Il s'égara, & après avoir bien marché, il vint tomber entre la riviere Bernes & celle de la Chute, où il se trouva entre l'armée ennemie & son avant-garde, commandée par Mylord Ho, qui l'attaqua au passage d'un rapide dangereux. Le détachement françois fut battu. Il n'en put rentrer qu'une vingtaine d'hommes avec

un capitaine de la Reine & Trépezec qui étoit bleſſé à mort. Les 1758.
Anglois firent 110 ſoldats & quatre officiers priſonniers. Tous les autres reſterent ſur le champ de bataille. Mylord d'Ho fut tué dans cette affaire. Les ennemis firent par ſa mort une perte irréparable, parce qu'il connoiſſoit ſeul le terrein qu'ils avoient à parcourir pour ſe rendre à Carillon.

Les régimens de la Reine, de Guienne & de Béarn, qui étoient campés au portage, reſterent en préſence des ennemis depuis le 6 juſqu'au 7. Comme ils furent obligés d'être toujours en bataille, leurs gardes, compoſées de grenadiers, de volontaires, eſcarmouchant avec l'ennemi, perdirent leur camp & leurs proviſions de campagne, les ennemis s'en étant ſaiſis, lorſqu'ils furent obligés de rejoindre le reſte de l'armée. On au-

roit aisément évité ce malheur, si
1758. M. de Bourlamaque eût voulu laisser enlever ce camp pendant que ces régimens contenoient les ennemis. Il s'y réfusa, disant que cette manœuvre pourroit décourager les soldats. Cet officier avoit tant de confiance, qu'il vouloit attaquer avec ces piquets & grenadiers un corps de 18 mille hommes qui étoient devant lui, quoique M. de Montcalm eût ordonné que l'on enlevât ce camp.

Ces corps ne se réplierent cependant que le 7, lorsque leurs gardes avancées furent mêlées avec les ennemis qui les poussoient toujours dans le plus grand ordre. L'armée françoise fit halte sous la Chute. M. de Bourlamaque avoit envie d'y rester, & M. de Montcalm étoit assez indécis. Tous les officiers trembloient de cette position. On se trouvoit dans un fond environné

environné de mamelons, & les ennemis qui avoient battu Trépezec, pouvant arriver à chaque instant sur ces hauteurs, nous auroient coupé toute retraite sur Carillon. Enfin, Mrs. le chevalier de Bernés, de Royal-Roussillon & de Montguy de Béarn, anciens capitaines, représenterent à M. de Montcalm le danger de cette position, où l'on auroit été pris sans pouvoir faire presque la moindre résistance. Il déféra à leurs avis, & on se retira à 400 toises de cet endroit à l'extrêmité de la sommité du terrein qui de là descend sur Carillon.

1758.

En arrivant, on occupa tout de suite les troupes à former le retranchement, tel qu'on l'a décrit. Le 8 fut une journée si mémorable, où 2992 hommes en ont repoussé plus de 22000, qu'elle mérite bien un détail circonstancié. Nous parlerons d'abord de la situation du

terrein, afin qu'on puiſſe juger des
1758. opérations.

Le terrein qui va de la Chute à Carillon, forme une preſqu'isle élevée dont la ſommité eſt aſſez ronde & ſinueuſe, où l'on trouve quelques platons & des buttes élevées par intervalle. Le chemin de Carillon à la Chute eſt ſur cette ſommité. Il y a trois ou quatre coulées qui vont de cette ſommité dans la riviere de la Chute. Le chemin paſſe dans ces coulées, ce qui rend cette route ſuſceptible de chicanes, pendant un petit demi-quart de lieue. La pente du terrein vers la riviere eſt de ce côté aſſez roide : du côté gauche elle eſt plus douce. On voit quelques mamelons dans le bas de la pente, enſuite une plaine d'environ 200 toiſes qui aboutit à la riviere.

La gauche de notre retranchement deſcendoit le long de cette

pente roide jusqu'à la riviere. Il couronnoit la sommité du terrein. Notre droite étoit sur la hauteur qui commande la petite plaine de 200 toises, où le retranchement étoit à peine ébauché. 1758.

Les troupes de la colonie & des Canadiens occupoient cette plaine. La Reine & Béarn étoient sur la hauteur de la droite. Guienne, Royal-Roussillon, Languedoc & un bataillon de Berri, étoient sur la sommité; un bataillon de Berri & La Sarre sur la pente de notre gauche. Ce retranchement avoit 980 pas environ de circonférence.

La nuit du 7, les ennemis s'occuperent à ouvrir des chemins, à retrancher le camp du portage, le camp brûlé & celui de la Chute. Le 8, ils se porterent à 150 toises de notre retranchement, où ils firent un abattis en retranchement, & plusieurs ouvrages de cette es-

pece jusques à la Chute, pour fa-
1758. vorifer leur retraite.

M. de Montcalm fut affez irréfolu tout ce matin. Il ne favoit pas s'il recevroit les ennemis ou s'il se retireroit à St. Fréderic. Il est certain que si on eût été forcé à prendre ce dernier parti, toute son armée auroit été tuée ou prise, n'ayant point de retraite, ne pouvant être contenue dans le fort, ni être en fûreté fous fa protection, parce qu'il étoit commandé de par-tout, & environné d'eau. Le général avoit même, vers les 8 heures, choisi deux officiers de Béarn, la Parguiere & Tourville, l'un pour aller occuper le fort St. Fréderic, l'autre pour lui faire cuire du pain. Sur le point de les faire partir, il se consulta avec les officiers. Il demanda à M. Pouchot s'il pensoit que les ennemis l'attaquassent dans la journée. Il lui répondit:

Monſieur, je le crois ; les ennemis ne peuvent pas connoître l'ouvrage que vous avez fait ; ils imagineront de n'avoir qu'à pouſſer vos corps qui occupent la hauteur ; ils ſentent que s'ils vous délogent, ils ſont maîtres de tout : mais M. votre retranchement eſt à l'abri d'un coup de main, & s'ils le tentent, vous avez grande eſpérance de les faire échouer ; s'ils ne le faiſoient pas aujourd'hui, ils ne pourroient plus dans deux ou trois jours, parce qu'il leur faut ouvrir des chemins pour amener leur artillerie ; alors votre poſition changeroit, & vous auriez le tems pour vous décider ſur le meilleur parti qu'il y auroit à prendre. Cela le détermina à attendre l'événement de cette journée. Les ſoldats travaillerent ſans relache à fortifier leur retranchement.

1758.

Vers les dix heures, il parut un

1758. peloton de troupes ſur la montagne du Serpent à ſonnette, qui fuſillerent notre camp & les ſoldats occupés aux travaux, ſans nous incommoder; c'étoit Johnſon avec des Sauvages qui étoit arrivé cette matinée. On fit porter un pavillon ſur le retranchement, avec ordre que s'il ſurvenoit quelque alerte ſérieuſe, de le planter deſſus, & de l'accompagner d'un coup de canon, pour faire revenir les ſoldats des travaux à leurs armes.

A une heure après midi, les Anglois attaquerent nos grands gardes de grenadiers & de volontaires, qui étoient poſtés ſur les extrêmités du découvert qui n'avoit pas plus de 40 à 50 toiſes de largeur, en avant du retranchement. Ils ſe replierent en fort bon ordre, & tinrent long-tems les ennemis en échec. Dès que les troupes qui étoient diſperſées aux différents

travaux, entendirent la mousquete- 1758.
terie un peu vive, elles coururent aux armes sans attendre le signal; ce qui arriva à propos, les têtes des colonnes ennemies commençant à déboucher dans le découvert qui étoit rempli d'arbres abattus.

L'on ne sauroit trop louer la bonne volonté du soldat qui se porta de lui-même à son poste. Il n'y eut aucun paresseux. Quatre colonnes des ennemis déboucherent à peu près dans le même tems. Celle de la droite attaqua d'abord la Sarre & Berri; celle du centre avança ensuite. Les deux de la gauche des ennemis marcherent fort proche l'une de l'autre; l'une sur la sommité, l'autre le long du revers de ce côteau, comptant par le feu de celle de la hauteur, s'approcher & faire abandonner la partie du retranchement, où étoient placés Béarn & la Reine que la

colonne de la hauteur voyoit un
1758. peu de revers. Ils s'acharnerent beaucoup en cet endroit. Il en fut de même de notre gauche, où ils pouvoient se couler à la faveur d'un petit rideau qui les épauloit.

On peut cependant dire que toutes les parties du retranchement furent attaquées successivement avec la plus grande vivacité. Ils avoient répandu dans les intervalles des colonnes, des piquets qui par leur feu incommodoient beaucoup le retranchement. L'attaque fut des plus vives pendant quatre heures. Le feu de nos régimens étoit plus nourri & plus vif qu'on ne devoit l'attendre d'un pareil nombre de troupes. Si les abattis dérangerent un peu la marche des colonnes ennemies, ils leur sauverent aussi bien du monde, parce qu'ils s'y trouverent à couvert. Il s'y passa un événement

presque unique, dans le plus chaud de l'affaire, qui peut servir de leçon dans une autre occasion. 1758.

M. de Bassignac, capitaine de Royal-Roussillon, pour s'amuser, mit son mouchoir qui étoit rouge, au bout de son fusil, & s'en servoit pour faire signe aux ennemis d'avancer. La tête de la colonne ennemie, qui étoit vis-à-vis Guyenne, voyant cette espece de drapeau, imagina que c'étoit un drapeau parlementaire, & que nous avions envie de nous rendre. Fort contens d'être débarrassés de la position où ils se trouvoient, les ennemis partent en courant pour venir au retranchement, tenant leur fusil haut en travers à deux mains, & criant, *quarter*. Nos soldats qui ne savoient pas l'aventure du mouchoir, crurent qu'ils venoient pour se rendre, montent tous debout sur le retranchement

1758. avec leurs armes, pour les voir arriver. Cela occasionna une courte cessation de feu.

M. Pouchot qui étoit tout proche de ce régiment, où il occupoit un angle que les ennemis s'éfforçoient de gagner, manqua de balles & de poudre. Il en avoit fait demander aux environs. Comme il étoit très-pressé de l'ennemi, craignant, si sa troupe en étoit dépourvue absolument, que cela n'engageât le soldat d'abandonner son poste, courut à M. de Fontbonne, commandant du régiment de Guyenne, pour qu'il lui en cédât. Il s'y trouva dans l'instant de cet événement. Surpris de voir ces soldats perchés sur le retranchement, il apperçoit aussi-tôt le mouvement des ennemis en avant. Dans ce tems M. de Fontbonne, crioit à ses soldats : *dites leur de quitter leurs armes, & qu'on les recevra.* M. Pouchot qui

jugeoit, à l'allure des ennemis, qu'ils pensoient bien différemment, & qu'ils ne vouloient que joindre le retranchement, cria avec transport aux soldats : *tirez, tirez ; ne voyez-vous pas que ces gens là vont vous enlever ?* Les soldats revenus subitement à eux par cette réflexion, leur font tous debout une décharge qui en jeta plus de deux ou trois cents à terre. Il est certain que ce malentendu faillit nous faire perdre tout l'avantage de cette journée. Les Anglois se remirent bien vîte derriere les abattis. Cette affaire dura encore trois heures & demie ; mais l'on s'appercevoit bien qu'ils ne cherchoient plus qu'à se soutenir jusques à la nuit. Ils nous ont depuis reproché de leur avoir fait une supercherie impardonnable. 1758.

L'ennemi se porta à cette attaque avec la plus grande bravoure, essuyant sans se détourner une

1758. mousqueterie terrible. Il y en eut plusieurs tués à 10 ou 12 pas du retranchement. Nos soldats s'y comporterent aussi admirablement avec beaucoup de gayeté & de sang froid. Dès qu'ils entendoient redoubler le feu de l'ennemi, on n'entendoit qu'un cri, *prenez garde à la droite*, *prenez garde à la gauche*. MM. de Montcalm, de Levis & de Bourlamaque, par leur attention à faire passer des secours à propos aux parties le plus vivement attaquées, méritent toutes sortes d'éloges, ainsi que l'attention des officiers particuliers à faire manœuvrer les soldats dans leur partie. La même justice est due aux soldats de la colonie & aux Canadiens qui occupoient le retranchement de la plaine, qui étoit même hors de défense : mais par des petites sorties continuelles, ils ôterent aux Anglois l'idée de s'étendre dans cette

partie, où ils auroient pu aisément tourner le retranchement, s'ils eussent connu le terrein & la facilité d'y pénétrer. Les Anglois perdirent dans cette affaire de 4 à 5 mille hommes, & beaucoup d'officiers (*a*). Nous en avons eu 42 & cinq cents soldats tués ou blessés. M. de 1758.

(*a*) Les Anglois ne firent monter leur perte qu'à 1800 hommes; mais on sait qu'on doit peu compter sur leurs relations. Le gouvernement ayant plus à ménager qu'en France les esprits, ne cherche qu'à les tromper, soit en augmentant ses victoires, soit en diminuant ses pertes. Quelques écrivains de cette nation ont accusé le général Abercromby d'avoir manqué à son devoir, en ne faisant point avancer son artillerie avec laquelle il auroit détruit les retranchemens françois. Cela est faux; le canon ne fait point ou très peu d'effet sur de pareils retranchements; la derniere affaire de Savannah en est une preuve incontestable.

Bourlamaque reçut une blessure
1758. dangereuse à l'épaule.

On passa toute la nuit sous les armes, craignant que les Anglois ne voulussent recommencer le lendemain ; ce qui n'étoit pas probable, parce qu'ils avoient perdu à la tête de leurs colonnes toute l'élite de leurs troupes & de leurs officiers. Le régiment royal écossois qui attaquoit l'angle de la droite, de 1400 hommes, en perdit plus de 950 & presque tous ses officiers. Le lendemain matin les ennemis se retirerent & se rembarquerent en grand désordre. Ils abandonnerent 700 quarts de farine, après les avoir défoncés en partie. On trouva dans les bourbiers du chemin de la Chute plus de 500 paires de souliers avec leurs boucles ; ce qui marque bien leur précipitation à s'en retourner. On ramassa plusieurs soldats dans les bois, qui s'étoient égarés.

Le 11, on commença à travailler à corriger notre retranchement, ayant eu une bonne occasion d'en connoître les défauts. Le 12, M. Rigaud arriva avec environ trois mille hommes Canadiens ou soldats de la colonie. Il fut suivi le 13 par 600 Sauvages. Si ces renforts fussent arrivés le jour de l'affaire, ce qui peut-être n'étoit pas impossible, puisque M. de Levis arriva le matin & que M. Pouchot, comme nous l'avons dit, avoit invité les Sauvages à St. Jean de le suivre, il est probable, dis-je, que si ces troupes eussent poursuivi les ennemis dans leur retraite, il s'en seroit peu rembarqué, & leur armée auroit couru risque de périr en partie dans les bois. 1758.

On apprit par un déserteur, que le lendemain de l'affaire les ennemis avoient fait un gros détachement, & que leurs Sauvages se re-

1758. tiroient au nombre de 500, tous Iroquois. Johnson les avoit amenés, en leur promettant qu'ils ne se battroient point, mais pour voir comment ces Anglois se battoient avec les François. Ils n'eurent pas lieu d'être contens de la réception que ces derniers leur firent. Le détachement dont nous venons de parler fut attaquer Frontenac, après qu'ils eurent manqué leur opération à Carillon.

Le 25, partit aux ordres de St. Luc, capitaine de la colonie, un parti de 300 Sauvages & 200 François ou Canadiens. Le 1 Août, il fut de retour. Il avoit attaqué un convoi de 54 chariots, où il y avoit quelques vivres & beaucoup d'équipages qui ont été pillés. Ils amenerent 60 prisonniers, & apporterent 110 chevelures. Quelques jours auparavant, un détachement de 500 hommes, aux ordres

de M. de Courte-Manche, avoit enlevé 40 chevelures, & conduit au camp cinq prisonniers. 1758.

Les Anglois de leur côté travaillerent à se faire un camp retranché. Un parti de M. Marin, capitaine de la colonie, rencontra un corps de leurs troupes, composé de 7 à 800 hommes, & commandé par Roger. M. Marin fit prisonnier un major des milices de la Vieille Angleterre avec quelques autres, & enleva seulement deux chevelures. La perte des Anglois fut estimée à 100 hommes, par les François qui eurent quatre Sauvages tués & quatre blessés, six Canadiens tués & six blessés, parmi lesquels étoient un officier & un cadet.

On peut juger sur le rapport de M. de Longueil qui avoit été envoyé chez les cinq nations, qu'elles étoient alors peu disposées pour nous. Elles savoient la marche des

1758. Anglois destinés pour Frontenac, qu'elles lui cacherent, en disant que les Anglois vouloient rebâtir les forts du portage & de la riviere de Chouegen.

Le 27, les Anglois, au nombre de 3000 hommes de milice, aux ordres de Bradstreet, vinrent par Corlack, descendirent la riviere de Chouegen, traverserent le lac Ontario, & débarquerent au petit Cataracoui. Ils firent le lendemain une batterie derriere un épaulement des anciens retranchemens qu'on avoit laissé subsister. Ils eurent bientôt ouvert le mur, & la garnison qui étoit de 90 hommes y compris 30 voyageurs, se rendit, à condition qu'on lui permettroit de descendre à Mont-Réal. Les Anglois ramenerent avec eux une partie de l'artillerie (*a*), que nous

(*a*) L'artillerie de ce fort consistoit alors en 60 pieces de canon, & 16 petits mortiers.

leur avions priſe à Chouegen. Ce qu'ils ne purent emporter fut briſé. 1758.
Ils emmenerent encore la barque la *Marquiſe* & le brigantin. Le reſte de notre marine y fut brûlé. On dit qu'ils y prirent ou livrerent aux flammes pour près de deux millions de marchandiſes. 2000 quarts de farine & 500 quarts de lard tomberent auſſi entre leurs mains. Après cette expédition, ils ſe retirerent à la hâte. Si on eût été en état d'équiper des bâtimens, & que l'avis de M. Pouchot eût été ſuivi, il eſt vraiſemblable que cette expédition des Anglois eût échoué.

Le 30, on détacha M. du Pleſſis avec 1800 hommes, pour ſe poſter à la Préſentation & couvrir cette frontiere. M. de Longueil que l'on avoit député aux cinq nations, ne put aller qu'à Chouegen, les Sauvages lui ayant dit de n'aller

pas plus avant, parce que leurs
1758. gens étoient tous en chasse & que les Anglois avoient 6 à 7 mille hommes au portage dont ils rebâtissoient les forts. Ils lui annoncerent l'aventure de Carillon dont ils avoient été témoins, en lui ajoutant que nous étions des *Manitous*, & qu'il falloit que nous eussions chacun quinze fusils. Les ennemis construisirent une balandre de 18 pieces de canon au fort George. Depuis ce tems, ils venoient quelquefois roder sur le lac, jusques à l'Isle au mouton; ce qui ne laissoit pas que de nous donner des alertes.

Le 26, on apprit par un déserteur, que le camp du fort George étoit composé du quatrieme bataillon de Royal-Américain, du 17 & du 36 régiment, d'un bataillon écossoi, de deux bataillons de milice de Boston, & de cinq cents

hommes de compagnies franches, pouvant monter en tout à 6 ou 7 mille hommes. On ſut auſſi qu'il étoit arrivé à Orange 5 mille hommes venant de Louisbourg, qui devoient ſe rendre au camp. Ce déſerteur ajouta qu'ils devoient attaquer Carillon, & qu'ils avoient des mortiers, 20 pieces de canon, dont 8 de 24, une grande barque, & deux galiotes de 48 rames chacune.

1758.

Dans le mois d'Octobre, M. de Vaudreuil envoya un renfort de 1300 Canadiens à Carillon. Le 26. on apprit par un autre déſerteur que les Anglois décampoient pour entrer en quartier d'hyver; qu'ils avoient évacué le fort George, & coulé à fond leurs barques. Telle fut la fin de cette campagne qui n'auroit pas été malheureuſe, ſans la priſe de Louisbourg & de l'Isle Royale.

1758. La flotte angloise, après être sortie du port d'Halifax, se montra sur les côtes de cette isle. Elle fit d'abord plusieurs tentatives pour y débarquer, mais toujours inutiles. Heureusemènt pour les ennemis, ils apperçurent qu'un rocher regardé comme inaccessible, n'étoit point gardé. Ils y aborderent & parvinrent à son sommet, sans avoir aucun autre obstacle à surmonter. La suite de cette entreprise & la plupart des détails sont connus de tout le monde (*a*).

(*a*) On trouve un journal très-circonstancié de ce siége, dans les *Mémoires sur le Cap Breton*. On doit encore consulter sur cet événement l'*histoire philos. & polit. des établissemens des Européens*, T. VI. p. 241 & suiv. L'état des fortifications de Louisbourg, son éloignement du Canada, & la foiblesse de notre marine, ne nous permettoient pas de conserver plus long-tems cette place. Il fal-

C'eſt pourquoi nous ne ferons mention ici que de quelques anecdotes. L'amiral Boſcawen croiſoit devant la place avec ſes vaiſſeaux de guerre & tous ſes bâtiments de tranſport dans leſquels étoient reſtés toutes les proviſions de l'armée. Un officier bleu (*b*) de la marine françoiſe ne demanda pour les détruire que deux vaiſſeaux armés en brûlot. Quoiqu'il eût riſqué d'être pris, il n'étoit pas moins 1758.

---

loit donc l'évacuer & en tranſporter la garniſon dans le continent où elle auroit été employée efficacement à ſe défendre contre les Anglois. Si l'on avoit pris ce parti, nous aurions encore évité la perte de pluſieurs vaiſſeaux de ligne.

(*a*) C'étoit M. de Beauſſier, capitaine de vaiſſeaux; on lui donne ici très-improprement la qualité d'officier bleu, vraiſemblablement parce qu'il avoit commencé par le ſervice du port ſéparé alors, en quelque ſorte, de celui de la marine militaire.

presque assuré de réussir & d'o-
1758. bliger par cette perte les Anglois à lever le siege de Louisbourg. M. Desgouttes qui commandoit les vaisseaux françois, ne goûta point ce projet & refusa de fournir les moyens de l'exécuter. Ce n'étoit pas, sans doute, dans l'espoir de conserver les vaisseaux du roi. Plusieurs furent brûlés dans le port par les Anglois qui en surprirent même un avec leurs chaloupes. On en avoit mis les équipages à terre pour le service de la place. Lorsqu'elle étoit sur le point de capituler, & dans un moment où les vents tenoient les Anglois éloignés du port, M. de Vauclein voulut engager l'escadre françoise à sortir. Ne pouvant y réussir, il appareilla avec son seul vaisseau, & s'en revint en France. Toutes les autres furent la proye des flammes, ou tomberent au pouvoir des ennemis.

Les

Les Anglois firent encore pendant cette campagne un détachement de 2000 hommes pour venir occuper la Belle-Riviere. Le 14 Septembre 800 Ecoſſois & miliciens, aux ordres de deux majors, s'approcherent au point du jour juſques au bord du découvert fait autour du fort du Queſne, ſans avoir été apperçus. Le Major de milice héſitoit d'attaquer ; mais le Major Grant, Ecoſſois, ne voulant pas s'en retourner ſans rien faire, fit mettre le feu à un petit hangard qui étoit au bout, pour engager une affaire. Les Canadiens & quelques Sauvages qui étoient logés dans des huttes autour du fort, voyant ce feu extraordinaire au point du jour, eurent la curioſité de ſe gliſſer dans le taillis pour examiner ce que cela pouvoit être. Ils ſe ſuivoient les uns les autres. Comme

1758.

les Sauvages & Canadiens font or-
1758. dinairement en chemises dans le beau tems, ils furent bientôt prêts. Les premiers arrivés appercevant des troupes, commencerent à les fusiller. Les Anglois battirent la caisse, ce qui donna l'alerte dans le fort d'où l'on envoya aussi-tôt du secours aux premiers qui en étoient sortis. On suivit si vigoureusement ce corps des ennemis, qu'on leur fit 250 chevelures, 100 prisonniers, parmi lesquels furent six officiers & les deux Majors. Le reste fut poursuivi dans les bois où ils périrent la plupart.

Le 22 Septembre, M. Aubry, capitaine aux Illinois, partit du fort du Quesne avec un détachement de Canadiens & des Sauvages Loups d'environ 600 hommes, pour aller reconnoître les Anglois qui étoient campés à

Loyal-Anon. Il trouva un petit camp en avant des retranchemens, qui renfermoit un corps de 2000 hommes. L'avant-garde de notre détachement ayant été découverte, les Anglois envoyerent un capitaine & 50 hommes pour le reconnoître. Il donna dans le détachement qui le défit entierement. En suivant les fuyards, les François tomberent sur ce petit camp, le surprirent & disperserent (*a*) les fuyards qui gagnerent à peine leur grand retranchement que M. Aubry tint comme bloqué pendant deux jours. Il tua 200 bœufs ou chevaux. Nos gens s'en revinrent presque tous montés. 1758.

(*a*) Un soldat étant entré dans une tente, trouva un officiers qui prenoit son thé. Il lui dit : comment, tes camarades se battent, & tu es ici tranquille ! tu ne mérites pas de vivre. Il le tua d'un coup de hache.

Ils évaluerent la perte des ennemis à 200 hommes, & la nôtre à un caporal & deux ſoldats.

1758.

Les ennemis avoient un autre camp à Raiſton où étoit le général Forbes, lieutenant colonel de Royal-Américain, commandant en chef. Ils venoient en tatonnant ſur le fort du Queſne, que le défaut de vivres obligea bientôt d'abandonner. Dans le mois d'Octobre, M. de Lignery qui y commandoit, avoit renvoyé les Sauvages & les François du détroit, & des Illinois qui s'y étoient rendus pour couvrir ce poſte.

Le 27 Novembre, M. de Corbiere, capitaine de la colonie, fut en détachement ſur Loyal-Anon avec 45 hommes Sauvages, ſoldats & Canadiens. Il rencontra une avant-garde qu'il jugea de 7 à 800 hommes, & l'attaqua. Elle ſe replia en déſordre ſur le camp. Les

François firent une centaine de chevelures & ſept priſonniers. Ils 1758. ſuivirent les ennemis juſques à leur retranchement d'où on leur tira du canon. Ces événements doivent paroître extraordinaires ; mais on en concevra la poſſibilité, ſi l'on conſidére que les Anglois ne ſe portoient en avant qu'en tremblant ; que lorſqu'ils étoient attaqués, ils ne pouvoient preſque pas juger du nombre de leurs ennemis, parce que nos gens étoient toujours diſperſés & cachés derriere des arbres. Les Anglois, au contraire, n'oſant s'éparpiller dans un pays inconnu, demeurant toujours en corps, étoient écraſés par le feu d'hommes qui tiroient très-juſte.

Dans une ſeconde ſortie, M. de Corbiere rencontra les ennemis à trois lieues du fort du Queſne. Il retourna en avertir M. de Lignery,

1758. qui, se trouvant dépourvu de troupes & de vivres, embarqua sur le champ avec l'artillerie ce qui lui restoit de munitions pour les Illinois, distribua les marchandises qui lui restoient aux Sauvages de ces cantons, & se retira lui-même avec eux à Sonnioto & à la Riviere à la Roche. M. de Corbiere, après avoir brûlé le fort du Quesne, remonta par terre avec quelques Canadiens & soldats au fort Machault.

Les ennemis arriverent au fort du Quesne où ils trouverent tout détruit (*a*). Ayant apperçu dans les débris quelques os calcinés, sans doute de quelques animaux, ils supposerent que les François s'é-

(*a*) Ce fut le 25 Novembre, que les Anglois prirent possession de ces décombres. Le général Forbes accablé de fatigues mourut quelque tems après.

toient amuſés à brûler leurs pri-
ſonniers, ce qui eſt une des plus 1758.
horribles calomnies que la haine nationale ait pu inventer.

On peut voir par ces détails qu'il y avoit eu bien du monde, ſoit François ou Sauvages, dans cette partie pendant cette campagne, ce qui occaſionna bien des conſommations. Cependant les marchandiſes & les vivres y furent toujours bien rares. Le commandant ſe trouva ſouvent obligé d'acheter & racheter des ſoldats & officiers des effets du magaſin qui avoient été vendus ou diſtribués. Il y vint des canots de marchandiſes de différents particuliers à qui on avoit donné la permiſſion de vendre. Ils le firent très-chérement, à cauſe de l'éloignement & de la diſette. Néanmoins, malgré cela, on ne fut pas mieux pourvu. La perte de Frontenac augmenta tout ce déſordre,

d'où s'ensuivit celle du fort du
1758. Quesne qui avoit coûté tant de millions. On ne croit pas exagérer, quand on dira que la dépense totale devoit passer cette année vingt millions. Ceux qui ont vérifié ces comptes sont en état de juger si on s'éloigne de la vérité (*a*). Les Anglois repasserent les monts Apallaches, en laissant un corps de 4 à 500 hommes au fort du Quesne, où ils commencerent le fort de Pittsbourg sur l'extrêmité du découvert de l'ancien fort.

Ils posterent encore 2<0 hommes à Loyal-Anon. Ils inviterent nos Sauvages à rester tranquilles, & à laisser battre l'Anglois avec le François qui mouroit de faim, &

(*a*) M. Pouchot n'en dit pas encore assez. La dépense de cette année fut la plus considérable de toutes celles de la guerre. Elle monta à vingt-sept millions neuf cents mille francs.

n'avoit plus de marchandiſes à leur donner. Ils répondirent qu'ils ne l'écouteroient qu'après être aſſurés de leur propre tranquillité. 1758.

Dans les derniers mois de la campagne, les vivres manquoient déja en Canada, quoiqu'il fût plus arrivé de vaiſſeaux de France que dans les années précédentes. L'intendant offrit de donner aux capitaines 45 liv. & aux lieutenants 20 liv. pour leur tenir lieu de ration, n'ayant pas de quoi la leur fournir en pain & en lard. A la fin de cette campagne, M. de Levis emmena M. Pouchot avec lui dans ſon bateau. Ils viſiterent enſemble avec M. de Montcalm les endroits qui pouvoient former des points de réſiſtance. M. Pouchot propoſa d'abord la Riviere à la Borbue; enſuite on examina l'Isle aux Noix pour laquelle on ſe détermina.

Les troupes étant de retour en

1758. Canada à la fin de Novembre, furent distribuées dans les villages au dessous & au dessus de Québec, jusques à l'extrêmité de l'isle de Mont-Réal. On ne laissa dans les villes de Québec & de Mont-Réal, que le monde nécessaire pour y monter la garde.

Cet hyver, les vivres étant extrêmement rares, l'on réduisit la ration de pain à une livre & demie, & celle de lard à un quart de livre. Ce dernier objet manquant, l'intendant proposa de donner du cheval aux troupes. On fut obligé de l'accepter sans murmurer. Avec de l'économie on eût pu néanmoins fournir du lard, puisqu'on fut obligé à la fonte des glaces d'en jeter qui s'étoit gâté. Le munitionnaire fut donc chargé de fournir des chevaux. Il ramassa en conséquence toutes les rosses du pays pour les faire manger aux troupes: ainsi,

dès que l'on voyoit un cheval exté- 1758.
nué, on l'appelloit un *Cadet* (*a*). Tous les généraux servirent du cheval sur leur table, pour le bon exemple. M. de Montreuil qui donna aussi à manger quelquefois, en offroit à ses convives. On le lui fit payer à 20 sols la livre. Il n'y eut pas jusques à Péan, aide-Major de Québec, qui eut l'insolence d'en mettre toujours sur sa table. Comment peut-on appeller autrement l'audace d'un homme qui disposoit de tout ce qui étoit dans le pays, & qui fournissoit pour des millions des vivres au roi, d'affecter ce ton vis-à-vis des officiers & des soldats qui étoient dans la souffrance? Sur ces tables on ne servoit qu'un quarteron de pain. Si

(*a*) Nom de ce munitionnaire, le plus insigne frippon qui eût encore paru en Amérique.

1758. on en vouloit manger davantage on l'apportoit dans la poche. D'ailleurs, ces Messieurs faisoient fort bonne chere; mais c'étoit le ton d'en agir ainsi.

Les officiers françois tâcherent par leur industrie à pourvoir, chez les habitants, à leurs besoins; & à force d'argent, ils se les procurerent. Le boisseau de grains pesant 45 livres, valoit trente livres tournois, & le vin 900 à 1200 liv. la barrique de 220 bouteilles. Telle étoit la situation du Canada pendant cet hyver où il s'y réfugia beaucoup d'Acadiens après la prise de Louisbourg. Réduits à quatre onces de pain par jour, ils cherchoient dans les égouts de Québec, à assouvir leur faim. Tel fut le sort d'une partie de ces colons, dont l'attachement à leur mere-patrie égala son indifférence. Elle les laissoit périr de misere, tandis que d'odieux

d'odieux traitants & d'infâmes commis s'enrichissoient à ses dépends par des malversations inouies. 1758.

La capitulation de Closter-Seven, & la prise de Louisbourg firent passer cet hyver dans la Nouvelle Angleterre 27 régiments de vieilles troupes, compris celles qui y étoient arrivées précédemment. On apprit que les Anglois s'occupoient sérieusement des grands projets pour la campagne prochaine. Ils travaillerent à construire de nouveaux forts, ceux de George, de Chouegen & de Pittsbourg.

Le commandant de ce dernier, dans un conseil, fit aux Sauvages de la Belle-Riviere de grandes excuses de s'être brouillé avec eux, & d'avoir ensanglanté leur terre. Il les assura que désormais il vouloit vivre en paix avec eux, qu'il les prioit d'oublier le passé; il ajouta qu'il n'étoit pas fâché de les voir

liés avec les François, que puiſ-
1758. qu'ils s'étoient retirés, il n'avoit point ordre de les attaquer. Les Anglois n'avoient fait, ſelon lui, chez eux, une petite cabane que pour la traite; que s'ils vouloient le venir voir, il avoit fait de petits repoſoirs où ils trouveroient tous leurs beſoins. Ce diſcours, qui étoit très-pathétique, ébranla beaucoup ces Sauvages, Loups & Chaouanons. Ils répondirent cependant qu'il falloit qu'ils ſuſſent, avant de ſe déterminer, le ſentiment des autres Sauvages leurs alliés. On peut juger de là que les Anglois n'étoient pas dans l'intention de faire de grands efforts dans cette partie.

Johnſon tint auſſi un grand conſeil chez les Cinq Nations. Il les exhortoit de faire retirer les Sauvages de nos miſſions, & leur dit qu'ils devoient abſolument tuer au printems Onontio, le roi de France, & qu'ils viendroient alors avec 10

mille hommes sur le lac Ontario pour attaquer tous nos postes. 1758.

Pour finir de rapporter les événements de cette campagne, nous parlerons ici de la malheureuse aventure du vaisseau l'*Aigle*, parti en Juin de France, & chargé d'armes & d'habillements pour les troupes françoises. Ce vaisseau, de 50 canons, vint échouer à Mai-Catinat à l'entrée du fleuve St. Laurent, après avoir passé par le détroit de Belle-Isle. Il eut cependant le bonheur de sauver beaucoup de vivres & d'effets. On fut averti à Québec de cet accident, & on envoya un vaisseau qui fut chargé des débris. Celui-ci se perdit avec ce qui avoit été sauvé, & on ne retira cette fois que quelques farines. Elles furent rembarquées sur le bâtiment qui fait la traite du poste de Mingan. Ce bâtiment périt encore à Kamouraska, & l'é-

1758. quipage qui étoit de 280 hommes, par ces différents naufrages, fut réduit à 80, qui arriverent à Québec la plupart malades.

L'officier qui commandoit l'*Aigle* fut chargé, la campagne suivante, d'un brûlot détaché contre la flotte angloise. Il sauta avant d'aborder aucun vaisseau, & son équipage périt tout, excepté cinq hommes.

Au commencement du printems, il fallut faire des approvisionnements en farines & en lards. On en enleva autant que l'on put aux habitants de la colonie. Quoiqu'on leur payât ces articles très-cher pour le roi, comme ils ne pouvoient être remplacés d'ailleurs, cela causa une disette réelle parmi eux. Etant employés à la guerre pendant la campagne, ils ne pouvoient cultiver leurs terres comme dans un autre tems, & ne recueilloient pas la même quantité de grains.

FIN du premier Volume.

— fm

530

eacidified using the Bookkeeper process.
eutralizing agent: Magnesium Oxide
eatment Date: Dec. 2003

reservation Technologies